


Ex-libris
Charles Atwood
Kofoid


VELUT ARBOR ÆVO

C.

[illegible]

[illegible] [illegible]

LETTRES

INÉDITES

De Buffon, J.-J. Rousseau, Voltaire, Piron, de Lalande, Larcher, et autres personnages célèbres, adressées a l'Académie de Dijon.

DIJON, DE L'IMPRIMERIE DE CARION.

LETTRES
INÉDITES

DE BUFFON, J.-J. ROUSSEAU, VOLTAIRE, PIRON, DE LALANDE, LARCHER, ET AUTRES PERSONNAGES CÉLÈBRES, ADRESSÉES A L'ACADÉMIE DE DIJON;

ACCOMPAGNÉES

DE NOTES HISTORIQUES ET EXPLICATIVES,

ET DES *FAC SIMILE*

DE LEUR ÉCRITURE ET DE LEUR SIGNATURE;

Publiées par C.-X. GIRAULT,

Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes de Paris et des départemens.

A PARIS,
Chez DELAUNAY, libraire, au Palais-Royal;
ET A DIJON,
Chez GAULARD-MARIN, libraire, place Notre-Dame.

M. DCCC. XIX.



AVERTISSEMENT.

Les grands hommes, a dit un écrivain moderne, ont la prérogative de communiquer aux objets qui leur ont appartenu la vénération qu'ils inspiraient de leur vivant; aussi Dijon signale avec orgueil aux étrangers les maisons où naquirent Bossuet, Bouhier, Crébillon, La Monnoye, et celles qu'habitèrent, dans leur jeunesse, Vauban, Buffon, Rameau et Piron : cependant ces édifices sont muets, ils n'ont pour eux que des souvenirs. Combien donc ne doit-il pas paraître plus digne d'intérêt de recueillir les lettres émanées des personnages célèbres, lettres par eux écrites sans prétention, et qui peuvent servir à les faire connaître tout entiers, s'il

est vrai de dire que l'homme se peint dans ses épîtres familières comme dans sa conversation?

L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, possède plusieurs porte-feuilles de lettres autographes adressées à cette compagnie par des savans (1). Nous avons, avec son agrément, tiré copie de celles qui composent ce petit recueil (2), et nous les publions dans la

---

(1) Ameilhon, Expilly, Durey de Noinville, Pasumot, Talbert, Rigoley de Juvigny, Rozier, de Saussure, Sigaut de la Fond, Cassini, de Mouy, Droz, etc., etc., etc.

(2) Ce sont celles de Buffon, J.-J. Rousseau, Voltaire, Piron, Fontette, Lalande, de Brosses, Gaillard, Larcher, Court de Gebelin, Valmont de Bomare, le chev.er de Bonnard, etc., etc., classées par ordre chronologique de la première lettre de leur correspondance.

confiance, nous oserions même dire avec la certitude, que les gens de lettres verront avec plaisir mettre au jour une correspondance jusqu'ici renfermée dans des archives où elle n'était connue que d'un petit nombre d'Académiciens.

Dans quelques-unes de ces lettres, des critiques jaloux remarqueront peut-être beaucoup de louanges données à l'ancienne Académie de Dijon; mais ces éloges ne sont pas immérités, lorsqu'ils sont adressés à une compagnie qui comptait pour associés, indépendamment de ceux dont nous publions les lettres inédites, les *Crébillon, de Beauveau, de Bissy, de Paulmy, etc.*, membres de l'Académie française; les *Perronnet, Daubenton, Poissonnier, Vicq-d'Azir, etc.*, membres de l'Académie des Sciences; les

Bullet, Larcher, Sainte-Palaye, Désormeaux, etc., membres de celle des Inscriptions et Belles-Lettres; les *Greuze, Lemoine, Caffieri, Venevaut, etc.*, membres de l'Académie des Beaux-Arts; les *Gardanne, Sue, Lassonne, Louis, etc.*, membres de la Société Royale de Médecine; *les Parmentier, Guyton-Morveau, Gaspard Monge, Carnot, etc.*, qui furent membres de l'Institut; les *François de Neuf-Château, Lacépède, Chaptal, Herschell, etc.*, membres actuels de ce corps savant. C'est sur-tout à de tels hommes que ces louanges sont offertes : elles ne sont point un fade encens lorsqu'elles émanent des BUFFON, ROUSSEAU et PIRON, et l'on pourrait même s'en enorgueillir (1).

---

(1) M. de Gérando, dans le compte

Si la modestie de l'Académie ne lui a pas permis de les publier elle-même, sa délicatesse ne saurait être blessée de voir produire ces lettres honorables pour la compagnie à laquelle elle a succédé. (1)

---

qu'il a rendu, pour 1806, des travaux de la Société d'Encouragement, dit, en jetant quelques fleurs sur la tombe de M. Grossart de Virly, ancien président à la chambre des comptes de Dijon, qu'il devint membre de l'Académie de cette ville qui a fourni tant d'hommes distingués, et s'est placée au premier rang des corps savans et littéraires de la France.

(1) Toutes les Académies et Sociétés littéraires ont été supprimées par décret du 8 août 1793; la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, formée à Dijon en l'an VI (1798), sur l'invitation du Ministre de l'intérieur, étant compo-

D'autres personnes ne trouveront peut-être pas dans ces lettres tout l'intérêt qu'on pourrait attendre d'écrits émanés de personnages aussi célèbres ; mais elles n'en sont pas moins une partie de la correspondance de ces grands hommes : elles les peignent, non tels qu'on les voudrait, mais tels qu'ils sont, et cela ne sera pas perdu pour l'observateur. D'ailleurs, ces lettres donnent lieu de consigner des particularités qui ne sont jamais sans intérêt pour

---

sée, pour la plus grande partie, des membres de l'ancienne Académie, reprit, en l'an x (1802), le nom d'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres; en 1815, elle reprit son ancien sceau et se reconstitua telle qu'elle était avant la révolution, sous la protection des princes de Condé.

ceux qui s'occupent de littérature.

Nous avons pensé qu'il convenait d'imprimer ces lettres telles qu'elles ont été écrites, sans nous permettre la moindre rectification d'orthographe ni de ponctuation, et de les produire telles que les autographes en existent dans les cartons de l'Académie. Nous les avons enrichies des *fac simile*, lithographiés avec le plus grand soin, d'une phrase de l'écriture et de la signature de chaque auteur (1), prises sur les originaux; enfin nous les avons accompagnées de notes relatives aux faits ou aux personnes dont il est question dans ces correspondances, et qui, ren-

---

(1) Lavater a prétendu que l'écriture portait l'empreinte du caractère de l'homme.

fermant des détails peu connus, doivent augmenter le domaine de notre histoire littéraire.

Nota. Pendant qu'on travaillait à l'impression de ces lettres, M. Richard de Vesvrotte, qui en était instruit, a eu la bonté de nous offrir communication de la correspondance de plusieurs personnages célèbres (1), avec son père, M. le président de Ruffey. Nous avons tiré de ses porte-feuilles plusieurs lettres autographes qu'il nous a permis de joindre à celles adressées à l'Académie; elles renferment des particularités historiques et littéraires, précieuses à conserver : dans toutes on retrouve le cachet du grand homme.

---

(1) Voltaire, Buffon, Daubenton, Schepflin, de Lalande, Legouz-Gerland, Chifflet, Droz, l'abbé Leblanc, le président Bouhier, le président de Brosses, Larcher, Michault et autres.

PREMIÈRE LETTRE

DE M. DE BUFFON.

J'ai toujours differé, Monsieur, de repondre a la lettre que vous m'avez fait lhonneur de m'ecrire au sujet de la Medaille de l'Academie de Dijon (1) parce que j'attendois une reponse de M. le Comte de *Caylus* a qui je m'etois adressé pour connoitre les meilleurs ouvriers et pour savoir comment il falloit en faire l'Inscription et la gravure; il vient de me repondre que M. de *Boze* de l'Académie des Inscriptions décidera

(1) Cette médaille est celle que l'Académie décernait aux vainqueurs de ses prix, portant d'un côté les armes du fondateur, et autour *Hect. Bern. Pouffier. Sen. Divion. primic.*; de l'autre, Minerve appuyée sur un bouclier aux armes de Dijon, et distribuant trois couronnes; au tour : *certat tergeminis tollere honoribus*; au bas : *Academia Divionensis* M. DCC. XL. (Hist. de l'Acad., p. xxvj.)

de lexergue de la légende etc. que *Bouchardon* dessinera et que *Marteau* gravera ; il ajoute que comme l'académie de Dijon ne luy paroit pas decidée il luy faut un memoire instructif auquel il repondra soit pour les prix des Coins soit pour le marché du Balancier ; Si vous me permettes de vous faire mes observations a ce sujet je vous dirai qu'il seroit fort inutile de faire faire cette Medaille a geneve, parcequ'elle seroit trez certainement sujette a etre arretée et Confisquée, il ne convient point aussi de mettre le portrait du fondateur, cela ne s'est jamais fait pour une médaille qui doit servir de prix ; c'est tout au plus si on met son nom dans l'exergue. a l'egard du prix on assure qu'il ne montera pas aussi haut que vous le craignes ; M. de *Boze* ne prendra rien pour l'inscription, *Bouchardon* ne prendra point d'argent et on en sera quitte pour luy envoïer une feuillette de Vin de Bourgogne ; quand l'inscription sera decidee vous saures tout aussi-

tot les prix des Coins et du balancier cela dépend du dessein selon qu'il est plus ou moins chargé. quand vous m'aures monsieur marqué vos Intentions j'ecrirai à M. de *Caylus* qui a bien voulu se charger de cette affaire et qui assurément est plus en etat que personne de la bien faire. J'ai l'honneur d'etre avec un respectueux attachement Monsieur votre tres humble et tres obeissant serviteur

BUFFON.

De Montbard le 26 septembre 1741.

Au dos est écrit :

A M. LANTIN, *doïen du parlement de Bourgogne de present à* Chagny *par* Beaune.

SECONDE LETTRE
DE M. DE BUFFON.

MESSIEURS ET ILLUSTRES CONFRÈRES.

C'est avec autant de respect que de Sensibilité que je reçois le compliment que vous avez la bonté de me faire au sujet de mon Election à lacademie francoise, j'aurois été bien faché de ne pouvoir compter votre suffrage parmi ceux dont on a bien voulu m'honcrer et je ne puis Messieurs vous en faire mes remercimens autrement que par les assurances de mon zele, de ma reconnaissance et de mon dévouenent. C'est dans tous ces Sentimens que j'ai l'honneur dêtre

Messieurs et illustres confreres,

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

BUFFON.

Montbard le 16 juillet 1753.

Messieurs et illustres confrères,

C'est avec autant de respect que de sensibilité que je reçois le compliment que vous avez la bonté de me faire au sujet de mon élection à l'académie françoise, etc.

Montbard le 16 juillet 1753

Buffon



NOTE.

M. de Buffon (Georges-Louis Leclerc, comte de), né à Montbard le 7 septembre 1707, fut nommé, en juillet 1729, intendant du jardin des plantes, fut admis le 3 juin 1733 à l'Académie des Sciences, en remplacement de M. de Jussieu ; le 6 août 1742 il fut reçu membre honoraire de l'Académie de Dijon, et le 25 août 1753 l'un des quarante de l'Académie française, en remplacement de M. l'Archevêque de Sens. Ce fut à l'occasion de cette nomination qu'il écrivit à l'Académie de Dijon la lettre qui précède.

TROISIÈME LETTRE DE M. de BUFFON.

De Paris, ce 14 janvier 1763.

J'ai reçu, mon cher Président, avec la plus grande joye les nouvelles marques de votre amitié ; elle me sera toujours également presente, egalement precieuse, et tous mes regrets sont de n'en pas jouir aussi souvent que je le desire ; il y a long-temps que je n'ai eu

le plaisir de vous voir. Vous ne venez plus à Paris, vous ne voulez plus venir à Montbard, et j'en suis très-fâché. a votre place, je craindrais moins les raisons de poitrine et je les écouterois patiemment et uniquement pour ne pas les entendre; c'est ma méthode avec Madame Votre belle-mère, aussi nous ne sommes pas absolument mal ensemble.

Je vous remercie de la liste que vous m'avez envoyée. Vous avez depuis deux ans décoré votre académie de beaux noms, et en meme-temps vous l'avez renforcée de bons sujets; cela vous fait beaucoup d'honneur; car le tout est du à votre zele, et je suis persuadé qu'avec le temps cet établissement qui a été plus de vingt ans à naître deviendra très-utile.

J'avois coutume d'envoyer à l'académie un exemplaire de l'histoire naturelle à mesure que les volumes ont paru; mais je ne sais si les derniers c'est-à-dire le VIII.e et le IX.e ont été

envoyés, et je vous supplie de me le faire savoir. Je serai toujours enchanté de donner à votre compagnie cette faible marque de mon respect.

Recevez aussi, mon cher Président, les sincères assurances de mon tendre attachement, et assurez, je vous en prie, Madame la Présidente de Ruffey des mêmes sentimens et de tous nos respects.

BUFFON.

A M. le président de Ruffey, *rue* Chapelotte, à Dijon.

NOTES.

M. de Ruffey à qui cette lettre est adressée, est celui dont nous publierons les lettres autographes qui lui furent adressées par Voltaire, avec lequel ce président a été pendant plusieurs années en correspondance suivie.

La belle-mère de ce magistrat était dame Anne-Thérèse Feuillet, baronne de la Forêt, veuve de Frédéric de la Forêt de Montfort, ancien lieutenant-colonel d'infanterie, laquelle habitait l'ancien château de Montfort près Montbard, dont

elle faisait les honneurs avec beaucoup d'affabilité.

Le château de Montfort passa des princes d'Orange à la maison palatine, ce qui le fit excepter des châteaux dont Henri IV avait ordonné la démolition en Bourgogne. Situé sur une éminence, il était très-fort. Il avait été rebâti par Frédéric Casimir, prince palatinde Landsberg, en 1626; il a été démoli pendant la révolution; ses ruines se présentent encore majestueusement à la vue du voyageur, entre Semur et Montbard.

M. de Buffon envoyait régulièrement à l'Académie de Dijon les volumes, édition in-4.° de son Histoire naturelle, à mesure qu'ils paraissaient: il lui donna une collection des planches coloriées de cet immortel ouvrage.

QUATRIÈME LETTRE
DE M. DE BUFFON.

L'ACADÉMIE, Monsieur, ne me doit aucun remerciment tandis que je lui dois tout attachement et respect; je chercherai donc toutes les occasions de lui témoigner ces sentimens et je suis très aise qu'elle ait reçüe avec Bonté le

Buste et les creusets que j'ai pris la liberté de lui offrir. Je ne puis aussi, Monsieur, que vous marquer ma reconnaissance en particulier de l'estime et de l'amitié que vous voulez bien m'accorder et vous supplie d'etre persuadé du retour de toute la mienne et du très sincere attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et tres obeissant serviteur.

BUFFON.

A Paris, au jardin du Roi, ce 1.er août 1776.

NOTES.

Le 5 août 1773, M. de Buffon présida la séance de l'Académie, où fut faite l'inauguration du salon de ses séances publiques; en 1776 il envoya à l'Académie son buste en terre, ouvrage du célèbre *Pajou*, avec les creusets nécessaires pour le reproduire et le multiplier.

Lorsque l'Académie fut supprimée, comme toutes les autres sociétés littéraires, en vertu du décret du 8 août 1793, ce buste fut déposé, ainsi que ceux des grands hommes de la province qui décoraient le salon des séances publiques, à la

bibliothèque de la ville, où il est encore aujourd'hui; on ne sait ce que sont devenus les creusets.

L'inauguration solennelle de ce buste fut faite à la séance du 18 août 1776. Des stances furent lues par M. Baillot à cette séance mémorable; nous transcrivons la suivante :

Dans les airs, d'une aile rapide
L'aigle échappe à nos faibles yeux;
Ainsi, son génie intrépide
S'élance par de là les cieux :
Là, justifiant son audace,
Des mondes semés dans l'espace,
Majestueux observateur,
Il plane....... et sa main ferme et sûre
Dessine à grands traits la nature
Sous les regards du créateur.

M. de Buffon est mort à Paris le 16 avril 1788.

L'Académie de Dijon conserve dans ses portefeuilles plusieurs lettres autographes des collaborateurs et du continuateur de Buffon :

1.° Le discours autographe de réception à l'Académie de Dijon, le 9 mai 1761, de M. DAUBENTON (Jean-Louis-Marie), alors maire de Montbard, où il naquit le 29 mai 1716, mort à Paris, membre du Sénat conservateur et de l'Institut, le dernier jour du XVIII.e siècle.

2.° Une lettre autographe de M. GUENEAU DE MONTBEILIARD (Philibert), datée de Semur le

17 juin 1765, relatives à des anneaux d'or et autres fragmens d'antiquités découverts sur le Mont-Auxois : M. Gueneau, né à Semur le 2 avril 1720, reçu à l'Académie de Dijon le 11 décembre 1761, est mort à Semur le 28 novembre 1785.

3.° Deux lettres autographes de M. le comte DE LACÉPÈDE (B.-C.-F.), datées d'Agen, sa patrie, les 16 décembre 1779 et 5 février 1780, relatives à sa réception à l'Académie de Dijon, où il fut admis en qualité d'académicien honoraire non-résidant, le 2 décembre 1779.

PREMIÈRE LETTRE
DE J.-J. ROUSSEAU.

MESSIEURS,

Vous m'honorez d'un prix auquel j'ai concouru sans y aspirer, et qui m'est d'autant plus cher que je l'attendois moins. Préférant vôtre estime à vos récompenses, j'ai osé soutenir devant vous contre vos propres intérets le parti que j'ai cru celui de la vérité, et vôtre générosité en couronnant mon courage S'est encore plus couronné Soi même. Oui, Messieurs, ce que vous avez fait pour ma gloire est un laurier ajoûté à la vôtre. Assés d'autres jugemens honoreront vos lumières, c'est à celui-ci

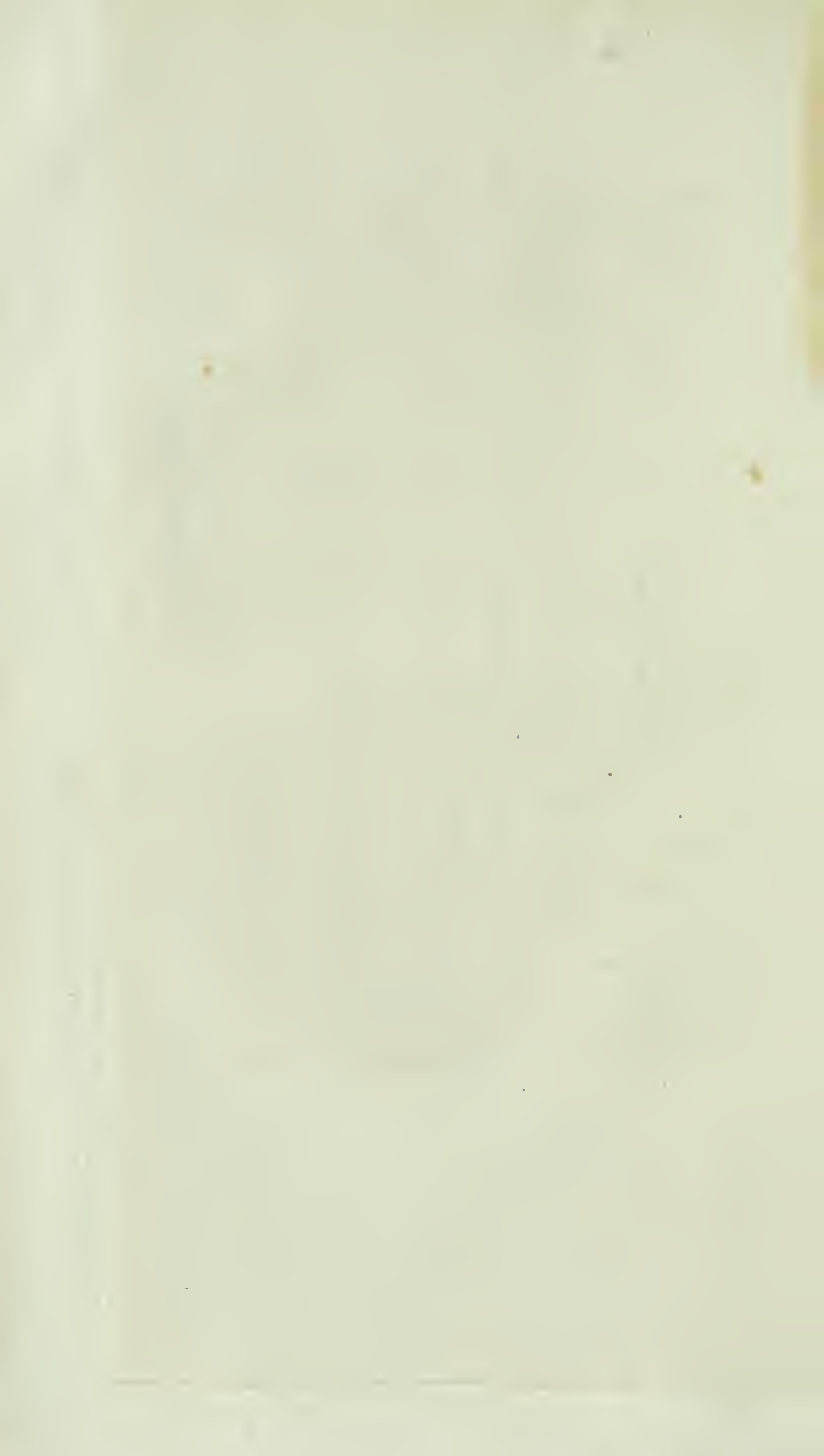
Messieurs

Vous m'honorez d'un prix auquel j'ai concouru sans y aspirer, et qui m'est d'autant plus cher que je l'attendois moins. Préférant vôtre estime à vos récompenses, etc.

A Paris, le 20 Juillet 1750.

Rousseau

Impr. lith. de F. Berthaux à Dijon.



qu'il appartient d'honorer vôtre intégrité.

Je suis avec un profond respect,

Messieurs,

Vôtre très humble et très obeissant serviteur

ROUSSEAU.

A Paris, le 20 juillet 1750.

Au dos est écrit :

Lettre de M. Rousseau, demeurant à Paris, rue Grenelle, près Saint-Eustache.

NOTES.

L'Académie de Dijon avait proposé cette question pour sujet du prix de morale à décerner en 1750 :

Le rétablissement des sciences et des arts a-t-il contribué à épurer les mœurs?

Quatorze Mémoires furent envoyés à l'Académie : le septième portait pour épigraphe : *Decipimur specie recti*. Le prix lui fut adjugé ; l'ouverture du bulletin cacheté fit connaître M. *Jean-Jacques Rousseau*, de Genêve.

Le Mémoire n.° 10 obtint le premier accessit ; il avait pour épigraphe : *Postquàm docti prodierunt, boni desunt.* Le billet cacheté portait : M. de *Chasselas,* de Troyes ; mais les Mémoires sur la vie de Grosley, page 21, nous apprennent que *Grosley* en était l'auteur.

Le Mémoire n.° 4, ayant pour épigraphe : *Cor prudens possidebit scientiam,* mérita le second accessit ; son auteur était M. l'abbé *Talbert* de Besançon.

Ainsi, Rousseau eut des concurrens dignes de lui.

Le philosophe de Genève avait d'abord embrassé l'affirmative sur cette question : *C'est le pont aux ânes,* lui dit Diderot ; *prenez la négative, et je vous promets le plus grand succès.* (Dict. hist. de Chaudon.) La prédiction fut accomplie, et ce discours fut l'époque de la première apparition de Rousseau sur la scène littéraire.

D'autre part, on lit dans les *Curiosités de la Littérature,* tome 1.er, 157, et tome 2.e, 193, qu'à la première idée qu'il eut sur ce discours, Jean-Jacques Rousseau éprouva une agitation fiévreuse qui tenait du délire ; qu'il sentit le premier penchant de son esprit pour la singularité s'éveiller à cette proposition de l'Académie de Dijon, circonstance qui développa en lui ses dispositions pour la littérature.

Cette particularité se trouve plus en harmonie avec la lettre autographe ci-dessous transcrite, que la conversation et les conseils de Diderot, rapportés dans le Dictionnaire historique.

Suivant un acte conservé dans les porte-feuilles de l'Académie, reçu Perret et Regnaut, notaires à Paris, le 28 juillet 1750, *le sieur* Jean-Jacques Rousseau, citoyen de la ville et république de Genève, demeurant à Paris, rue de Grenelle, paroisse Saint-Eustache, constitua pour son procureur général et spécial M. Jacques-Antoine Tardy, écuyer, demeurant à Dijon, à l'effet de retirer et recevoir en son nom, et de qui il appartiendra, le prix de la présente année 1750, qui a été adjugé audit sieur constituant, par l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Dijon.

Ce prix avait été adjugé le 9 juillet 1750 (Reg. de l'Acad.), à la séance où étaient présens MM. Vitte, président, *Darlay, Genreau, Lantin*, directeurs; Derepas, Léauté, Liébaut, Raudot, Fournier, Gelot, Fromageot, Guyot, Perret, Chaussier, Melot, Maret, Barberet et de Frasans, associés.

Si ce discours commença la haute réputation à laquelle est parvenu Jean-Jacques Rousseau, il lui occasionna de très-vives critiques, et beaucoup de désagrémens à la compagnie qui l'avait couronné. MM. *Gautier, Bordes, Leroi, Boudet,*

de Bonneval, Formey, le père *Menoux* et le roi *Stanislas*, réfutèrent avec plus ou moins de talens les principes du citoyen de Genève. M. *Lecat*, secrétaire perpétuel de l'Académie de Rouen, fit imprimer en 1751, in-8.° 132 pages à deux colonnes, le discours de Jean-Jacques Rousseau et sa réfutation, sous le titre *d'un Académicien de Dijon, qui lui a refusé son suffrage*; ce qui occasionna le désaveu de l'Académie, portant que cette réfutation était un ouvrage pseudonyme. (*Ann. encycl., juillet* 1818.) M. Lecat répondit à ce désavœu par des observations imprimées sous la rubrique de Londres (Fontette, 36,983), et l'Académie de Dijon, dans son Histoire en tête du 1.er volume de ses Mémoires, page xxvij, déclare que « la couronne qui fut décernée à cet » auteur trop célèbre et trop infortuné, a pu faire » croire que l'Académie entière s'était laissé sé» duire par l'éloquence de ce dangereux écrivain, » mais qu'on ne doit pas rejeter le blâme de ce » jugement sur l'Académie entière, ni reprocher » cette espèce d'erreur à une société qui ne compte » plus parmi ses membres aucun de ceux qui » concoururent par leur suffrage à couronner » M. Rousseau.




Ch.les Richard-de-Vesvrotte, Président à la Chambre des Comptes de Bourgogne, né à Dijon, le 22 Juillet 1757.
Du midi jusqu' au Nord son goût le transporte.



SECONDE LETTRE

DE J.-J. ROUSSEAU.

A Paris, le 19 janvier 1751.

Monsieur.

Une longue et cruelle maladie dont je ne suis pas encore délivré, ayant considérablement retardé l'impression de mon discours, m'a encore empêché de vous en envoyer les premiers exemplaires selon mon devoir et mon intention ; je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien en faire mes trés humbles excuses à l'académie, et en particulier à Monsieur Lantin à qui je dois des remercîments, et duquel je vous prie aussi de vouloir bien me donner l'adresse. Ayez encore la bonté de me marquer le nombre d'exemplaires que je dois envoyer et de m'indiquer une voÿe pour vous les faire parvenir.

J'ai l'honneur d'être avec le plus parfait et respectueux attachement,

Monsieur,

Vôtre trés humble et trés obeissant serviteur,

ROUSSEAU.

A M. Petit, secrétaire de l'Académie, rue du Vieux Marché, à Dijon.

NOTES.

La maladie longue, dont parle l'auteur de cette lettre, se rapporte à ce qu'on lit dans les *Curiosités de la Littérature*, et vient le renforcer.

M. Lantin, qui est cité dans cette lettre, n'est point le célèbre J.-B. Lantin, l'ami des *Saumaise, Huet, Ménage, Valois, Scudéry, Pélisson*, et dont les pensées ingénieuses ont été recueillies par M. Legouz, sous le titre de Lantiniana : ce savant philologue était mort dès le 14 mars 1695. Celui que mentionne M. Rousseau est J.-B. Lantin *de Damerey*, petit-fils du précédent, reçu à l'Académie de Dijon le 9 août 1740, époque de la formation de cette société, auteur d'un savant *Commentaire sur le Roman de la Rose*,

Dijon 1737, in-12; des *Eloges de Rabelais et d'Hect.-Bern. Pouffier,* fondateur de l'Académie de Dijon, imprimés en 1754, in-12; de *Discours sur le Luxe, sur la Tolérance, etc., etc.,* lus à l'Académie de Dijon. M. *de Damerey* mourut à Dijon le 21 septembre 1756; l'abbé Richard fut chargé de son éloge.

L'Académie de Dijon n'avait point alors un de ses membres pour secrétaire; sa plume était au premier qui osait s'en saisir : c'était simplement un écrivain, un copiste à gages. Le premier secrétaire de cette compagnie fut le sieur *Gouget*, procureur au parlement; il fut remplacé par le sieur *Petit,* commis-greffier au parlement, auquel succéda le sieur *Morisot,* aussi commis-greffier à la même Cour. Ce ne fut qu'en 1752 que cette compagnie choisit ses secrétaires parmi ses membres : les premiers furent le médecin *Chardenon* pour la partie des sciences, l'avocat *Fromageot* pour celle des belles-lettres (*Histoire de l'Acad., en tête de ses Mém., pages* XXVIII et XXIX), auxquels succédèrent MM. *Michault,* contrôleur des guerres, et Hugues *Maret,* docteur en médecine.

La même Académie avait proposé pour sujet du prix de morale à décerner en 1754, cette question : *Quelle est la source de l'inégalité parmi les hommes, et si elle est autorisée par la loi naturelle?*

J.-J. Rousseau nous apprend dans ses *Confessions*, liv. VIII, vers la fin, qu'il avait concouru pour ce prix, mais sûr d'avance qu'il ne l'aurait pas, et sachant bien que ce n'est pas pour des pièces de cette étoffe que sont fondés les prix des Académies. La première phrase de ce discours suffisait seule pour déceler à celle de Dijon le vainqueur qu'elle avait couronné en 1750; elle est ainsi conçue : « C'est de l'homme que j'ai à » parler : et la question que j'examine m'apprend » que je vais parler à des hommes; car on n'en » propose point de semblables quand on craint » d'honorer la vérité. Je défendrai donc avec con- » fiance la cause de l'humanité devant les sages » qui m'y invitent, et je ne serai pas mécontent » de moi-même, si je me rends digne de mon » sujet et de mes juges. »

Des douze Mémoires qui furent envoyés à l'Académie, celui de Rousseau fut coté sous le n.° 6 ; il portait pour épigraphe : *Non in depravatis, sed in his quæ benè secundùm naturam se habent, considerandùm est quid sit naturale.* Aristot. politic. lib. I.

Le Mémoire n.° 7, ayant pour devise : *Quæ autem sunt à Deo ordinata sunt,* fut jugé digne du prix : l'auteur était M. l'abbé Talbert, de Besançon. M. *Estase*, légiste à Rennes, auteur du Mémoire n.° 8, obtint l'*accessit.*

Le discours de M. Rousseau fut imprimé en

cette même année 1754. Aussitôt M. *de Bethisy* (*), l'abbé *Pillet*, *Ch. Bonnet*, le père *Castel*, la présidente *de Meynières*, MM. *de Castillon*, *Oursel*, le père *Gerdil* et autres, s'empressèrent d'en réfuter les principes. (*Annales Encyclop.*, juillet 1818.)

Si M. Dulaure (*Environs de Paris*, p. 108) s'est fait un devoir de publier la lettre écrite par J.-J. Rousseau aux pères de l'Oratoire de Montmorency, en leur envoyant un exemplaire de son *Emile*, lettre qui n'avait que le mérite d'être l'épître autographe d'un homme célèbre, celles conservées dans les porte-feuilles de l'Académie de Dijon doivent offrir encore plus d'intérêt, puisqu'elles se rattachent au premier laurier obtenu par cet homme véritablement extraordinaire.

(*) Jean-Laurent *de Bethisy*, né à Dijon le 1.er novembre 1702, professeur de musique à Paris, auteur de la musique et des paroles de l'opéra intitulé *l'Enlèvement d'Europe*, représenté en 1739; d'une *Exposition de la théorie et de la pratique de la Musique*, 1755 et 1764, in-8.°, et de plusieurs pièces de vers et autres ouvrages.

PREMIÈRE LETTRE

DE M. DE VOLTAIRE (1)

A M. le président DE RUFFEY.

Au château de Ferney, 29 mars 1761.

LE pauvre masson de Ferney, Monsieur, travaille à force pour se mettre en état de vous recevoir tant bien que mal dans sa chaumière, Vous et M. de la Marche (2); je ne compte pas trop sur M. de Pontdevel, lequel ne pense pas qu'il y ait de salut hors de Paris; pour moi, ce n'est pas Paris que j'aime, c'est Dijon (3); et si je n'étais pas masson, laboureur, barbouilleur de papier et malade, je quitterais mes atteliers et mon médecin, pour venir jouir de la société charmante que je trouverois dans vôtre ville : vous verrez par la petite Epitre cy jointe (4), Si je suis attaché à la campagne. c'est à vous,

Monsieur, que je dois des remerciements de la place dont votre académie veut bien m'honorer. je vous suplie de lui faire agréer mes profonds respects, et ma sincère reconnaissance; ce sera une raison de plus pour m'engager au voyage de Dijon, s'il peut y avoir quelque nouveau motif après celui de vous embrasser vous et vos amis. J'espère que nous raisonnerons de tout cela au mois d'aoust dans ma chaumière de Ferney.

j'ai l'honneur d'être avec l'attachement le plus inviolable, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

NOTES.

(1) Marie-François Arouet de Voltaire, né à Chatenay près Paris, le 20 février 1694, fut reçu à l'Académie de Dijon en qualité de membre honoraire non-résidant, le 3 avril 1761.

(2) M. de la Marche, dont il est ici parlé, est Claude-Philibert *Fyot de la Marche,* comte de Bosjean, né à Dijon le 12 août 1694, premier président du parlement de Bourgogne, mort à Dijon le 3 juin 1768. C'est à lui qu'on devait les superbes jardins de Montmusard, lieu de féerie, trop tôt détruit !

(3) Dans son discours de réception à l'Académie française, où il remplaça le célèbre président Bouhier, Voltaire avait dit : « Si M. le président » Bouhier, après s'être flatté de vous consacrer ses » jours, fut obligé de les passer loin de vous, » l'Académie et lui se consolèrent, parce qu'il » n'en cultivait pas moins vos sciences dans la ville » de Dijon qui a produit tant d'hommes de lettres, » et où le mérite de l'esprit semble être un des » caractères des citoyens. »

(4) L'épître qui était jointe est celle *sur l'Agriculture,* adressée à madame *Denis,* imprimée tome II des *Mélanges,* XII.e des *OEuvres complètes,* édition de Palissot, 1761, in-8.°, page 109.



quoy que je sente parfaittement mon cher president que ce n'est qu'a vous que je dois l'honneur d'etre bourguignon, cependant je crois de mon devoir de remercier l'academie, et encor plus de mon devoir de faire passer le remerciment par vos mains.

9 juin a ferney.

— Voltaire

SECONDE LETTRE DE M. DE VOLTAIRE

AU MÊME.

Quoyque je sente parfaittement mon cher. président que ce n'est qua vous que je dois lhonneur detre bourguignon, cependant je crois de mon devoir de remercier l'académie, et encor plus de mon devoir de faire passer le remerciment par vos mains. Vous avez je crois un confrere infiniment aimable, cest M. de quintin non-seulement il m'ecrit des lettres charmantes, mais je luy ay obligation. il merite bien mes remerciments autant que lacademie. vous voyla chargé de ma reconnoissance jen aurai bien davantage si vous venez dans mes cabannes Monsieur de la Marche me le fait esperer. je suis bien malingre mais je tacherai de vivre jusquau mois de septembre pour vous

recevoir vous savez peut être que jay des procez pour le sacré et pour le profane. puisque je suis en train de madresser à vos bontez souffrez encor que je mette dans ce paquet une lettre pour mon avocat M. arnoult qui me paroit homme desprit

Mille pardons, et mille remercimens.

V.

9 juin a Ferney.

Cette lettre doit se rapporter à l'année 1761.

NOTES.

François Quarré de *Quintin*, reçu avocat général au parlement de Dijon, le 2 janvier 1698, procureur général en la même cour, le 18 mars 1709; nommé l'un des directeurs de l'Académie de Dijon, le 30 juillet 1762, mort à Dijon, le 4 juillet 1768, était un homme de beaucoup d'esprit, et un magistrat très-recommandable.

Le procès de Voltaire, pour le sacré, avait pour cause quelques formalités ecclésiastiques qu'il avait omises avant de commencer les cons-

tructions de l'église qu'il fit édifier à Ferney, sur le fronton de laquelle il avait fait placer l'inscription : DEO EREXIT VOLTAIRE.

Ses procès, pour le profane, roulaient sur quelques contestations au sujet de la terre de Tournay que Voltaire avait acquise de M. de Brosses, pour en jouir sa vie durant seulement, et de la terre de Ferney pour laquelle il devait des droits de lods à M. le comte de la Marche.

TROISIÈME LETTRE DE M. DE VOLTAIRE AU MÊME.

14 janvier 1763, à Ferney.

JE ne vous écris point de ma main, mon cher Président, parce que je suis malingre à mon ordinaire, mais mon cœur vous écrit; il est pénétré de vos bontés. Je vois qu'il vous est dû quelqu'argent que vous avez bien voulu avancer pour moi. J'ai mandé à mon banquier de Lyon, M. Camp, de vous le faire rembourser par son correspondant de Dijon.

Pour moi je vous le rembourse par mille remerciemens.

Je me mêle peu du temporel de Corneille, je ne suis que pour le spirituel. Je crois qu'il y a dans votre capitale de bourgogne un libraire correspondant des Cramer pour les souscriptions; c'est tout ce que j'en sais.

Je vous remercie de votre nouvelle liste : je vois avec grand plaisir que le nombre et le mérite de vos académiciens augmentent tous les jours; c'est votre ouvrage, et je n'en suis pas étonné.

Malgré les neiges qui me gelent et une bonne fluxion sur les deux yeux, je vous diray que celui qui se proposait pour épouser M.lle Corneille était M. de Cormont, capitaine de cavalerie, fils du Commissaire des guerres de Chalons. Je donnais une dot honnête, mais le Commissaire ne donnait rien du tout; et la raison sans dot n'a pas réussi. Je vous embrasse bien tendrement. V.

QUATRIÈME LETTRE DE M. DE VOLTAIRE

AU MÊME.

A Férney 8.e Auguste 1766.

Votre vigne et votre laurier sont très ingénieux, mon cher Président. votre académie devient de jour en jour plus brillante. Il faut espérer que ces établissemens feront beaucoup de bien aux provinces; ils accoutumeront les hommes à penser et à sacrifier les préjugés aux vérités. les jeux floraux n'ont guerres contribué qu'à perpétuer dans toulouse le mauvais goût; mais des prix donnés à des recherches utiles sont un véritable encouragement pour l'esprit humain.

il y a dans le recueil de l'Académie des belles-lettres de paris des mémoires qu'on cite dans toute l'europe : mais tous les complimens faits à l'Académie francaise sont oubliés, et c'est bien ce qui peut leur arriver de plus heureux.

Mon triste état augmente tous les jours, et ce n'est pas seulement parce que j'ai bientôt soixante et treize ans, c'est parce que je suis né extremement faible :

Ipse fecit nos, et non ipsi nos.

Madame Denis qui se porte bien fera les honneurs à M. le marquis de la Tour du pin, et je serai aussi sensible à ses bontés que si j'étais dans la force de l'age.

je n'ai point entendu parler de mon contemporain M. de la Marche.

Je vous suplie de vouloir bien présenter mes respects à M. Legoux. conservez moi surtout vos bontés.

CINQUIÈME LETTRE
DE M. DE VOLTAIRE
AU MÊME.

4 fevrier 1769 à Ferney.

Mon cher Président, les marques de vôtre souvenir me sont toujours bien

chères. ne viendrai-je donc jamais vous en remercier à Dijon? ne verrai-je point cette académie dont je vous regarde Comme le fondateur? il y a quinze ans que j'habite la campagne, il faudra bien qu'enfin j'aille vous embrasser à la ville, et que je vous remercie vous et M. Legouz de l'adoucissement qu'il a mis aux prétentions de .....

Si mon cher Isaac va au printems en provence, je suis sur sa route; j'irais au-devant de lui en chantant :

Hosanna filio Belzébuth.

Adieu, mon cher Président, ne manquez pas surtout, je vous en prie, d'assurer M. Legouz de ma tendre reconnoissance; ce sont des sentimens que je conserverai pour vous et pour lui toute ma vie.

V.

Timbrée de Lyon; adressée à M. le président de Ruffey.

NOTES.

M. de Ruffey méritait que son nom fût accolé à celui du fondateur, par la réunion qu'il opéra, en 1760, de la société de gens de lettres qui tenait ses séances dans sa bibliothèque, à celle fondée par M. Pouffier; par ses libéralités envers cette Académie, le don d'un médailler, la construction d'une serre au Jardin des Plantes, sa coopération au prix qu'a fondé M. du Terrail; par le zèle qu'il montra pour tout ce qui intéressait cette compagnie, en dressant les catalogues de son médailler, de ses livres, de ses objets d'Histoire naturelle, de ses manuscrits; en faisant pour elle le relevé de tous les sujets de prix qui avaient eté proposés par les diverses sociétés savantes et littéraires de l'Europe.

Il y fut reçu membre honoraire le 16 février 1759, vice-chancelier le 2 mars 1764, continué dans ces fonctions le 13 janvier 1769.

M. Legouz à qui Voltaire adresse des complimens, est Benigne Legouz *de Gerland*, ancien grand bailli du Dijonnais, né à Dijon le 17 novembre 1695, auteur d'*Essais sur l'histoire des premiers Rois de Bourgogne, et sur l'antiquité de Dijon*, 1771, in-4.°; fondateur du Jardin botanique et de l'Ecole de Dessin à Dijon; bienfaiteur de l'Académie de ladite ville, dont il fut reçu membre honoraire le 30 juillet 1760. Il mourut à Dijon

le 17 mars 1774 : l'Académie fit graver son portrait et plaça son buste au salon des séances; ses cendres furent solennellement transférées au Jardin botanique le 23 juin 1800, après la suppression de l'église où il avait été inhumé. La ville de Dijon donna son nom à l'une des rues nouvellement ouvertes à travers le jardin de l'ancienne abbaye de Saint-Etienne. Le docteur Maret prononça son éloge, qui fut imprimé aux frais de l'Académie; Dijon 1774, in-4°.

SIXIÈME LETTRE DE M. DE VOLTAIRE

AU MÊME.

27 fevrier 1771 à Ferney.

Mon cher Président, je sais bien que j'aurais du vous écrire plutôt; mais avec 77 ans, des fluxions horribles sur les yeux et la goutte, on ne fait pas toujours ce qu'on voudrait.

je crois que les présidens du Parlement de Dijon ont actuellement des choses plus importantes que celles de

l'Académie française. on a persuadé à M. de Brosses que je m'étais opposé à son élection, parce que j'avais écrit plusieurs lettres en faveur de M. Gaillard. mais je le prie de considérer que j'avais écrit ces lettres long-temps avant que j'eusse appris que M. de Brosses voulût être notre confrère. Il nous fera certainement bien de l'honneur à la première occasion.

Multæ sunt mansiones in domo patris mei.

j'ai fait ce que j'ai pu pour mériter son amitié, et excepté le tort que j'ai peut être de vivre encor, je n'ai rien à me reprocher.

on prépare à Paris un nouveau Code, un nouveau Parlement. ne pourrait-on pas en même tems immaginer une nouvelle manière de païer ses dettes? Il est bon de songer à tout.

Savez-vous qu'on établit un Conseil Supérieur à Lyon? qu'il y a déjà des juges de nommés? On parle aussi de Poitiers et de Clermont en auvergne.

Voilà tout ce que je sais; vous en

savez sans doute davantage à Dijon. Conservez-moi toujours un peu d'amitié, mon très-cher Président, cela me fera finir plus gaiment. Si vous voiez M. Legouz, je vous prie de lui dire que je lui suis toujours très-tendrement attaché. V.

Timbrée Versoix; adressée à M. le président de Ruffey.

SEPTIÈME LETTRE

DE M. DE VOLTAIRE.

A M. LE DOCTEUR MARET.

1.er fevrier 1772 à Ferney.

MONSIEUR. — Le Souvenir dont vous m'honorez est une grande consolation pour moi dans le triste état où tous les maux attachés à la viellesse m'ont réduit. je vous suplie de vouloir bien ajouter à vos bontés celle de dire à

M. le président de Ruffey et à M. de Gerland que je leur serai bien tendrement attaché jusqu'au dernier moment de ma vie.

je n'ai point encor reçu un petit paquet que M. de gerland voulait bien m'envoier. J'aurai l'honneur de lui écrire incessamment. agréez mes remerciements et mon respect pour l'Académie et pour vous. C'est avec ces sentimens que j'ai l'honneur d'être, Monsieur, Vôtre très humble et très obéissant serviteur. VOLTAIRE.

HUITIÈME LETTRE

DE M. DE VOLTAIRE.

AU MÊME.

28 avril 1773. à ferney.

Monsieur. — je n'ai nul talent pour les inscriptions. celles qu'on fait en vers français sont toujours languissantes à cause de la rime, des articles

et des verbes auxiliaires. le latin est bien plus propre au stile lapidaire. il faut toujours deux vers pour le moins en français, il n'en faut qu'un en latin. J'oserais proposer ce vers ïambe:

Musarum amicus, judex, patronus fuit.

mais je ne le propose qu'avec une extrême défiance de moi même. il vous sera très aisé d'en faire un meilleur. Vous avez le bonheur de jouir de la société de M. de Gerland, vous serez mieux inspiré que moi. le triste état où je suis influe comme vous savez sur les facultés de ce qu'on appelle ame. Le zèle ne donne point d'imagination. je vous prie de l'assurer de mon très tendre attachement, et de croire que je suis avec les mêmes sentimens, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. — VOLTAIRE.

NEUVIÈME LETTRE DE M. DE VOLTAIRE.

AU MÊME.

13 janvier 1775 à ferney.

Le viellard de ferney, Monsieur, rendra bientôt un compte fidele à M. Legouz des justes honneurs qu'on a rendus à sa Mémoire. la bonté que vous avez eue de m'envoier son éloge a été pour moi une grande consolation. agréez mes très sensibles remerciements. je vous suplie, Monsieur, de vouloir bien présenter mon profond respect à l'académie, et mon regret de mourir sans avoir pu profiter de ses séances et de ses instructions.

J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus respectueux, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

DIXIÈME LETTRE
DE M. DE VOLTAIRE.
A M. DE RUFFEY.

Au chateau de Ferney, 5 septembre 1777.

Je mérite, Monsieur, d'être oublié de Vous, aïant perdu tant d'années sans avoir eu l'honneur de vous voir et de vous écrire ; mais vous pardonnerez à un homme qui n'a pas eu un moment de santé. je suis prêt de terminer ma douloureuse carrière, et d'aller retrouver mon ancien ami et le vôtre M. de la Marche.

il faut avant que je meure, implorer vôtre assistances dans les misérables affaires de ce monde. M. de Florian (1), ancien officier de cavalerie, qui avait épousé une de mes nièces en premières noces, a un procez à Dijon. ma nièce, madame Denis, en a un autre assez considérable. Monsieur votre fils (2)

est leur juge. Je ne vous en dis pas davantage, et je ne peux vous demander que ce que l'exacte justice peut vous engager à faire.

je vous souhaitte, Monsieur, une santé meilleure que la mienne, et une vie plus longue. je serai jusqu'au dernier moment de la mienne avec tous les sentimens que je vous dois, et qui sont dans mon cœur, Monsieur, votre très humble et très obeissant serviteur.

VOLTAIRE.

Adressée à M. le président de Ruffey.

NOTES.

(1) M. de Florian, oncle de J.-P. Claris de Florian, membre de l'Académie française, auteur de *Galathée*, d'*Estelle*, de *Numa*, et de plusieurs autres charmantes pièces de littérature.

(2) Frédéric - Henri Richard de Ruffey, premier des fils du magistrat à qui cette lettre est écrite, était né à Dijon le 29 mai 1750 ; il fut reçu conseiller au parlement le 8 août 1768, et président en la même cour le 5 mars 1776. Ce

président était connu à Dijon par de nombreux actes de bienfaisance ; quoiqu'il n'eût jamais quitté le sol de la France, et que ce fait fût démontré, il n'en fut pas moins condamné à mort pour cause d'émigration, et fut décapité à Dijon le 10 avril 1794. — Ce supplice immérité produisit un tel effet sur son épouse, qu'elle en perdit la raison, et nouvelle Nina, elle attendit long-temps chaque jour le retour d'un époux qu'elle chérissait.

ONZIÈME LETTRE DE M. DE VOLTAIRE.

AU MÊME.

A Ferney 30 octobre 1777.

Je ne me doutais pas, Monsieur, quand j'avais l'honneur, il y a environ quinze ans, de vous voir dans ma retraite de Ferney avec feu M. le premier Président de la Marche, que je lui survivrais si long-temps et que je finirais ma carrière par des procez au Parlement de Dijon, soit pour M. de Florian, soit pour moi-même. j'ai été

jetté hors de mon élément, et je vais mourir dans une terre étrangere. vos extrêmes bontéz font ma consolation dans l'état assez triste où je me trouve, ayant perdu dans mes derniers jours mon bien et mon repos.

Vous trouverez peut-être le procez de madame Denis ma nièce, aussi mauvais que l'était celui de M. de Florian. il me parait indubitable pour le fond, mais je tremble pour la forme que je ne connais pas du tout, et dans laquelle je crains que madame Denis et moi nous n'aïons commis bien des fautes. nous etions tous deux malades à la mort lorsqu'on nous intenta ce malheureux procez. nous sommes à trois lieues de Gex où nous étions obligés de plaider; par conséquent c'était un voïage de six lieues d'avoir audience d'un procureur.

Nous avons été condamnés, nous avons payé, et il faut que nous soïons condamnés et que nous païons une seconde fois à Dijon. je ne puis faire le

voïage de Dijon, attendu qu'aiant quatre vingt quatre ans et quatre-vingt quatre maladies, mon seul voïage sera celui de l'autre monde.

je prends la liberté de vous envoïer notre plaidoïer qui n'est pas selon les usages du Barau, mais qui est à mon avis selon la raison et selon l'équité. Maurier est mon procureur qui ne peut, ce me semble, se dispenser de signer le mémoire de madame Denis. M. Arnoult doyen de l'université est mon avocat qui ne peut signer un mémoire qu'il n'a point fait, et qui était à Paris, pendant que nous étions obligés de travailler nous-mêmes à notre deffense.

L'affaire est portée à une chambre du parlement, M. Quirot de Poligny en est le rapporteur. voilà à peu près tout ce que je sais de cette affaire. elle est assez extraordinaire et très embarrassante. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour l'accommoder, je n'ai pu en venir à bout : j'ai affaire à un homme

qui me croit très riche, et qui en conséquence me demande des sommes trop fortes que je ne puis lui donner. Il ne sait pas que je me suis ruiné à fonder une colonie et à bâtir une ville. *Linquenda hœc et domus et placens Denis.* Je mourrai peut être avant que le procès soit jugé.

Aïez la bonté, je vous en prie, Monsieur, de lire notre mémoire, en attendant que vous me disiez un *de profundis.* Si vous avez quelques amis parmi mes juges, je vous prie de parler autant que vous pourez en faveur de la dame Denis la persécutée. Je ne me trouve compromis dans ce procez, que parce que je suis son oncle, que je demeure avec elle, et que c'est moi qu'on veut rançonner. J'aurais bien mieux aimé vous envoïer un mémoire pour notre académie que pour le parlement.

Je vous demande bien pardon de tout l'ennuy que je vous cause. Mais enfin, à qui m'adresserai-je qu'à celui

qui a bien voulu me mettre au rang de ses Confrères? en un mot, daignez lire le mémoire, et faites tout ce que l'équité, la bienfèsance et l'amitié vous dicteront. J'ai la vanité de compter sur vos bons offices; et j'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus respectueux, monsieur, vôtre très humble et très obeissant serviteur.

VOLTAIRE.

NOTES.

André Maurier, reçu procureur au parlement le 23 juillet 1748, mort doyen de la communauté des procureurs de cette cour, jouissait de beaucoup de considération dans son état; son fils, Honoré-François Maurier, est aujourd'hui sous-doyen des conseillers à la cour royale de Dijon.

Jean-Marie Arnoult aîné, reçu avocat au parlement le 21 juillet 1732, professeur en l'Université de droit de Dijon en 1746, doyen de cette faculté en 1767, mourut à Dijon en 1782, laissant la réputation d'un très-habile avocat et d'un jurisconsulte profond.

Nicolas Quirot de Poligny, né le 21 janvier 1753, reçu conseiller au parlement le 20 mars

1776, mort à Dijon le 22 février 1809, fut un des magistrats distingués du parlement de Bourgogne; il avait épousé la fille unique du célèbre avocat Virely.

Le procès dont il est ici question était une demande en rescision pour cause de lésion d'outre-moitié dans le prix de la vente d'une mauvaise maison de cultivateur, achetée par madame Denis, démolie de suite et réunie au pourpris du château de Ferney. Ce procès ne fut point jugé, parce qu'après la mort de Voltaire, les parties convinrent d'un arrangement à l'amiable.

DOUZIÈME LETTRE
DE M. DE VOLTAIRE.
AU DOCTEUR MARET.

A Paris 20 fevrier 1778.

MONSIEUR — Le viellard de quatre vingt quatre ans qui passa par dijon, n'eut que le temps de voir le rapporteur d'un procez qui est presque le sien, etant celui de sa niece. il fut obligé de partir immédiatement après avoir rem-

pli ce triste devoir. Si j'avais été le maitre d'un moment, je l'aurais employé à me mettre aux pieds de l'académie. Ce n'est pas en courant la poste que je dois la remercier de toutes ses bontés. j'espère d'être en vie jusqu'à la mi-carême, et que M. Tronchin daignera prolonger mes jours jusqu'à ce temps. alors je viendrai mourir à mon aise entre mes honorés confreres à qui je présente mon respect ainsi qu'à vous, Monsieur, vôtre très humble et très obéissant serviteur. — *Le vieux malade*

V.

A M. Maret secretaire perpétuel de l'Académie, à Dijon.

NOTE.

Ce fut le 12 février 1778 que Voltaire passa par Dijon pour se rendre à Paris, où il reçut, de son vivant, les honneurs de l'apothéose : il y était venu, comme il le disait lui-même, *chercher*, dans la capitale, *la gloire et la mort*. Il expira le 30 mai 1778.

Deux lettres autographes inédites, de l'un des plus illustres Bourguignons, relatives à deux des ouvrages de Voltaire, seront sans doute vues avec plaisir à la suite des lettres inédites de l'auteur de *Zaïre* et du *Temple du Goût.* Voici ce qu'écrivait au sujet de ces ouvrages le président Bouhier à M. de Ruffey, alors à Paris.

PREMIÈRE LETTRE

DU PRÉSIDENT BOUHIER

A M. DE RUFFEY, A PARIS.

Dijon, ce 29 janvier 1733.

J'AI reçu Zaïre, Monsieur, et vous en suis d'autant plus obligé que j'y ai trouvé l'épitre dédicatoire, qui manque à d'autres exemplaires qu'on a envoyez ici. elle mérite cependant fort d'etre lue, ces sortes de pièces etant, à mon gré, plus dans le caractère de l'auteur que les autres de plus grande haleine, pour la perfection desquelles il ne paroit pas avoir assez de patience. à l'égard de la tragédie, on doit convenir qu'il y a de

beaux endroits, et des situations très intéressantes, qui la feront toujours goûter par les personnes, qui se déterminent plus par le sentiment que par les regles, et vous savez que c'est le grand nombre. du reste les Connoisseurs verront bien que le poëte s'embarrasse peu de ces regles et surtout de celle d'Horace, *aut sibi convenientia finge.* C'est aux gens sensés à juger si cette regle est fondée ou non sur le bon sens. mais ce qui n'est pas supportable dans cette pièce, ce sont une infinité de constructions loûches et vicieuses, que je ne comprends pas que ses amis lui aient passées. quoi qu'il en soit je serai bien aise de voir la critique que vous m'annoncez, et tout ce qui paroitra à ce sujet. j'aurai soin de vous rembourser de tout ce que vous aurez la bonté d'avancer à ce sujet.

ce que vous me dites de la petite pièce de Boissy me donne grande envie de la voir imprimée. c'est dommage qu'il ne travaille pour le grand comique, car

il me paroit avoir plus de talens qu'aucun autre de nos auteurs pour ce genre d'écrire.

que vous dirois-je de notre bonne ville? on n'y parle que des événements des Bals et du Concert, dont sans doute vous etes informé par des personnes mieux instruites que je ne le suis. nous avons depuis peu ici M. Leclerc de Buffon, votre ami, qui se trouve tristement engagé à entrer en procès avec monsieur son père par le sot mariage que vient de faire le dernier. J'ai eu ici pendant deux jours un illustre italien qui est M.r le marquis Scipion Maffei de Véronne, connu par plusieurs belles pièces de théâtre, et par d'autres ouvrages plus sérieux. Il est présentement à Paris, d'où il passera en angleterre.

j'ai l'honneur d'être toujours avec les sentimens les plus distingués, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

Le P. Bouhier.

DEUXIEME LETTRE
DU PRÉSIDENT BOUHIER
A M. DE RUFFEY, A PARIS.

Dijon, le 24 mars 1733.

Je vous rend, Monsieur, de nouvelles grace pour le temple du goût. c'est une pièce à lire et à garder pour sa singularité. on y reconnoit partout le caractere de l'auteur, à qui on ne peut refuser la justice, qu'il n'ait de l'esprit, des talens et de la facilité, mais qui en abuse étrangement en tout sens. Je ne suis point surpris de ce qu'il dit contre Rousseau, lequel paraissant l'avoir attaqué le premier, a mérité quelques représailles........ c'est véritablement agir de corsaire à corsaire. Mais que lui ont fait Lamotte, Fontenelle, et tant d'autres? d'ailleurs quelle témérité d'attaquer ainsi les vivans et les morts, même les plus respectables, Saumaise, Voiture,

Balzac, Pelisson, etc. quelle impudence de rappeler le souvenir des choses injurieuses aux personnes qu'il a voulu ou plutôt qu'il a fait semblant de loüer. quelle grossiereté en voulant dire des douceurs à M. de Luçon qu'il veut qu'on croye son ami, de dire de son pere les choses les plus déplaisantes, et en faisant l'éloge de feu M. de Maisons, à qui il devait tout, de nous apprendre qu'il n'était que de peu de gens. quel orgueil d'expulser presque tout le monde du temple du goût, comme il avait déjà fait de celui de l'amitié, pour s'y placer presque tout seul, et de n'y laisser par grace Marot, Rabelais, Rousseau, Fontenelle, Bayle, Lamotte, que pour une portion très-mince de leurs écrits : je ne parle pas des négligences de son stîle qui souvent ressemble assez à ce qu'il blâme dans Chapelle, de ses rimes qui souvent sont détestables, de ses fins de vers par des imparfaits, *il faisoit, il disoit*, etc., qui sont insuportables à une oreille délicate; de ses vers en prose qui se trou-

vent souvent de même mesure à la suite des vers véritables, ce qui est fort vicieux, etc. mais je ne m'aperçois pas que je parle à un connoisseur, qui sent tout cela mieux que personne. Je finis donc en vous assurant que personne ne vous honore plus parfaitement, Monsieur, que votre très humble et très obéissant serviteur.

Le P. BOUHIER.

NOTE.

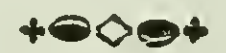
Jean BOUHIER, né à Dijon le 17 mars 1673, reçu conseiller au parlement en 1693, et président en 1704, était un de ces magistrats intègres et un de ces jurisconsultes profonds dont la France ait le plus à s'honorer : *Il faisait*, dit Voltaire, *ressouvenir la France de ces temps où les plus austères magistrats, consommés comme lui dans l'état des lois, se délassaient des fatigues d'un état pénible dans les travaux aimables de la littérature.* M. Bouhier fut reçu à l'Académie française le 16 juin 1727, à l'unanimité des suffrages : les règlemens exigeaient que tous les membres, les évêques seuls exceptés, résidassent à Paris, il y fut dérogé en sa faveur : *C'eût été,*

dit encore Voltaire, *violer la loi, que de n'en pas transgresser la lettre en faveur d'un grand homme.*

Nous ne parlerons pas des nombreux ouvrages publiés par le président Bouhier sur des matières de jurisprudence, de littérature et d'histoire; la série en a été consignée en tête de la seconde édition de ses œuvres de jurisprudence; nous ne parlerons pas de cette fameuse bibliothèque qui, des mains de ce savant, passa dans celles des moines de Clairvaux, après la suppression desquels elle fut transportée au chef-lieu du département de l'Aube; l'importance de cette bibliothèque est connue.

Mais nous aimons à rappeler que les pauvres de Dijon doivent à ce magistrat la fondation de l'aumône générale en 1712, et plusieurs autres actes d'une libéralité éclairée.

Ce président avait possédé la seigneurie de *Buffon*, dont le nom semblait dès-lors devoir être affecté à de grands hommes; il fut remplacé par Voltaire dans le fauteuil de l'Académie française, et mourut le 17 mars 1746, entre les bras du père Oudin son ami.





Messieurs,

Né d'un Pere aimé, deson tems dans votre ville des Grands & des Petits, pour sa probité; son desinteressement, son enjoument poëtique, &c.

Piron

9. Paris ce 24 may 1762

LETTRE D'ALEXIS PIRON.

Messieurs,

Né d'un Pere aimé de son tems dans votre ville des grands et des petits pour sa probité, son désintéressement, son enjoûment poëtique et sa franchise, je n'eus, avec un peu d'éducation, pour tout héritage que son exemple et un penchant très naturel à le suivre. A peine eus-je donc la faculté de penser et de raisonner que, selon le conseil du Sage, l'étude de moi même fut mon étude unique. Elle me procura bientôt le bonheur de me connoitre assez pour sentir les bornes où me resserroient la nature, la naissance, la fortune, et plus que tout, mon caractère particulier, je veux dire un goût passionné pour la solitude, et pour une sage indépendance. Dez lors je me sçûs mettre,

et de bonne heure, à ma place; des lors je m'y fixai. J'étouffai tout désir contraire à la douceur d'une honnête et joyeuse liberté ; J'éteignis en moy la plus petite étincelle de ce qu'on appelle prétention; je me renfermai gaîment dans la sphére étroite où j'ay vielli, sans m'être un seul instant ny démenti, ni repenti d'une indifférence et si raisonnable et si bien fondée. Aussi quand l'Académie francoise assûrée que je ne frapperois jamais à sa porte, voulut bien, contre son usage, me l'ouvrir gratuitement, et que M. de Mirepoix en me la faisant refermer, satisfit également son zèle et mon inclination, je me gardai bien de profiter des facilités qu'il y avait de lever l'interdit. Il me rouvrait une retraite que, tout glorieux que je dûsse être d'une faveur si distinguée, je n'abandonnois qu'à regret. Car enfin (n'en déplaîse à l'amour des honneurs) entrer dans un corps quelqu'il soit, ce n'est plus devenir qu'un Membre, et qu'un Membre asservy;

Dédommagé d'ailleurs par les bontés du Maitre, je regagnai donc ma solitude, le plus content du monde, ravi de joüer dans la capitale le rôle d'un Anacharsis au milieu d'Athenes, et de n'y représenter que ce que l'Antiquité bien ou mal policée nommoit assez improprement *un Barbare*. C'est de cette paisible obscurité, Messieurs, qu'il vous plait de me tirer, comme avait voulu faire la Métropole; Je me trouve alors dans un cas bien différent. *Qui est-ce qui parle?* C'est une *Patrie* qui m'honore du plus précieux souvenir que doive ambitionner une belle Ame: c'est une *Patrie* qui depuis près d'un demi-siècle que j'en suis absent, m'est aussi chére, aussi presente que si j'étois encore au sein de ma famille. *Qui est-ce qui m'appelle?* L'Académie d'une ville à qui l'écrivain de France le moins loüangeur et le plus loüé, en remplaçant ici le célèbre et savant *Bouhier*, adjugea publiquement dans son discours d'entrée la palme du bel esprit.

Ce ne sont pas moins que les compatriotes et les dignes Emules d'un *Saumaize*, d'un *Fevret*, d'un *Bossuet*, d'un *Lamâre*, d'un *Dumay*, d'un *Lantin*, d'un *Lamonnoye*, de tant d'autres dont les ouvrages consacrés ont illustré comme ils illustrent encore aujourd'hui la République des lettres. Qui est-ce enfin qui m'annonçant un vœu si honorable, m'invite à m'y rendre? C'est un Magistrat auquel je suis attaché par les liens de la plus juste reconnoissance; un génie supérieur aussy recommandable par ses écrits laborieux, utiles et profonds, que par sa dignité et ses qualités éminentes. De telles voix me vont au cœur, et me touchent bien autrement que n'auroient jamais pu faire toutes celles qui se sont éforcées si souvent icy de réveiller en moi quelque ambition. J'y défére donc bien volontiers et bien respectueusement. Pareil au Citoyen de Rome qui jadis préféroit la main de sa noble Concitoyenne à celle de la plus

grande Reine, Dès que vous daignez, Messieurs, me présenter la vôtre, je la baise et me donne à vous seuls pour jamais, plus flatté, plus comblé que si j'étois de toutes les Académies de l'Europe. Mesurez ma reconnoissance à mon bonheur ; vous concevrez aisément que rien ne peut l'égaler que le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très humble, très obéissant
et très obligé serviteur

PIRON.

A Paris ce 24 mai 1762.

NOTES.

Alexis PIRON était fils d'Aimé PIRON, apothicaire à Dijon, place Saint-Georges, à l'angle des rues du Bourg et Poulaillerie, et d'Anne DUBOIS, fille du célèbre statuaire de ce nom; il naquit sur la paroisse Saint-Jean, le 9 juillet 1689.

Aimé PIRON, né à Dijon le 1.er octobre 1640, était en effet très-*aimé* à Dijon. Son enjouement (*) poétique parut surtout dans les noëls en patois bourguignon, qu'on s'arrachait pour aller les chanter aux portes des maisons, pendant les

---

(*) *Extrait d'une lettre d'Alexis PIRON.*

PARIS, 17 août 1754.

Mon père, plus de quarante à cinquante fois dans sa vie, a fait l'ame du repas du tiers-état. Une fois, étant assis à côté du maire de Beaune, le maire de Châtillon, qui étoit à la gauche de celui de Beaune, se trouvant dans un moment d'enthousiasme, se leva, et s'adressant au Prince : Monseigneur, à la santé de V. A. et de tous vos illustres aïeux : Dieu sait la risée. Le bruit cessé, mon pauvre père, que dieu absolve, cria du même ton, *Monseigneur, ce n'a qu'un requigneu, el ai dérobai celai dans lai poche du maire de Beaune.* --- Celui-ci en fureur vouloit battre mon père qui se défendoit. Le prince les sépara.. Parlez-moi de ces frimes-là du bon temps, et non pas. . . . . . etc., etc.

(*Anecd. du présid. Bouhier, Annal. encycl.,* août 1818. -- - 235.)

longues soirées de l'avent, et qui donnèrent naissance aux fameux noëls de *La Monnoye*, qui l'ont emporté sur ceux du poète *du bas du Bourg*. Les noëls et poésies en patois d'Aimé Piron n'ayant jamais été imprimés que sur des feuilles volantes, il serait très-difficile, pour ne pas dire impossible, de s'en procurer aujourd'hui la collection. Il mourut à Dijon, le 9 décembre 1727.

Alexis Piron fit ses études sous les jésuites, au collége de Dijon. A peine furent-elles achevées, qu'il se livra exclusivement à sa passion pour les vers : *Nascimur poetæ.* Son père, quoique poète, était loin d'approuver ce goût sans réserve de son fils, et ce fut cette opposition qu'il mit au théâtre dans l'une des scènes de sa *Métromanie*.

Il arriva à Paris en 1719, faiblement aidé des ressources de sa famille, réduit aux fonctions de copiste dans un bureau, place qu'il ne dut qu'à sa belle écriture presque aussi nette que le burin (*); il y resta dans une obscurité complète, jusqu'en 1722, époque où les pièces qu'il composait pour le spectacle de la Foire, l'en firent sortir et commencèrent sa réputation.

(*) On ne le jugerait peut-être pas ainsi à la vue du *fac simile* que nous avons fait graver; mais il faut faire attention que c'est un vieillard de soixante-treize ans qui a écrit cette lettre, et que sa main n'avait plus cette fermeté que l'on perd, comme on sait, dans un âge avancé.

En 1752, la mort de l'archevêque de Sens (Joseph LANGUET, né à Dijon, le 25 août 1677), avait laissé un fauteuil vacant à l'Académie française; deux Bourguignons furent mis sur les rangs pour succéder à leur compatriote, c'étaient PIRON et BUFFON. Ce dernier pria ses amis de ne pas songer à lui jeune encore, tandis que son compatriote ne l'était plus, ayant de la fortune et Piron n'en étant rien moins que favorisé; et d'ailleurs, ne voulant pas profiter de la défaveur d'un homme qui avait au fauteuil des droits antérieurs aux siens : cette conduite était celle d'un grand homme. L'abbé d'Olivet, au contraire, vint à la traverse, mais sa voix ne prévalut pas vis-à-vis de ses confrères; il fit intervenir dans cette affaire le crédit de l'évêque de Mirepoix, qui en parla à Louis xv, et ne manqua pas de citer cette ode trop fameuse, comme motif impérieux d'exclusion.

On lit dans les chefs-d'œuvre politiques et littéraires, année 1788, page 268, que pour faire sentir à l'évêque l'odieux de sa mission, le monarque eut la petite malice de dire qu'il ne connaissait pas cette pièce de vers. Le charitable prélat l'avait dans sa poche; il la présenta au roi qui lui dit de la lui lire, et l'évêque lut l'ode d'un bout à l'autre. On peut juger de l'embarras où fut M. de Mirepoix, et combien il dut se repentir du rôle qu'on lui avait fait jouer.

Nous croyons peu probables tous les détails de cette anecdote, quoique racontés par Michault.

Cependant, tous les suffrages de l'Académie se réunissaient en faveur de Piron. L'auteur de la *Métromanie* avait obtenu le triomphe qui lui était dû; Louis xv pensa que cela devait suffire à sa gloire, et par respect pour les mœurs, il crut qu'il ne fallait pas aller plus loin. En conséquence, M. de *Montesquieu*, alors directeur de l'Académie française, fut mandé à Versailles, et le roi le prévint qu'il ne voulait pas que Piron fût élu. Le président fit part de cette intention du roi à l'Académie; mais partageant le chagrin que Piron devrait ressentir de cette défense, et ne consultant que son cœur, il écrivit à la marquise de Pompadour la lettre suivante :

« Madame, vous êtes à Cessy où il ne m'est » pas permis d'aller. J'ai l'honneur de vous écrire » ce qui se passa hier à l'Académie. J'y rendis » compte des ordres du roi, et comme M. de » Buffon avait prié ses amis de ne point le nom- » mer; dans ces circonstances, la plupart des » académiciens n'ayant pas d'autres sujets à pro- » poser, se trouvèrent embarrassés et deman- » dèrent qu'on différât l'élection jusqu'à samedi » en huit. — Piron est assez puni, madame, pour » les mauvais vers qu'on dit qu'il a faits; d'un » autre côté, il en a fait de très-bons. Il est » aveugle, infirme, pauvre, marié, vieux. Le

» roi ne lui accorderait-il pas quelque petite pen-
» sion ? C'est ainsi que vous employez le crédit
» que vos belles qualités vous donnent ; et parce
» que vous êtes heureuse, vous ne voudriez pas
» qu'il y eût des malheureux. Le feu roi exclut
» également *La Fontaine* d'une place à l'Aca-
» démie, à cause de ses contes; il la lui rendit
» six mois après à cause de ses fables; il voulut
» même qu'il fût présenté avant *Despréaux*, qui
» s'était présenté depuis lui. Agréez, etc., etc. »

Cette lettre obtint l'effet que M. de Montesquieu en desirait. Deux jours après, Piron reçut du roi le brevet d'une pension de 1000 francs, et l'Académie lui envoya une députation de quatre membres pour l'en féliciter et lui témoigner ses regrets de ne pas le voir siéger parmi eux, députation unique dans les fastes de l'Académie, et plus honorable peut-être que son admission !

On reconnaît, dans ces détails, la grandeur d'ame de *Montesquieu*, la délicatesse de *Buffon*, la générosité éclairée de Louis XV, et les regrets des Académiciens de ne pas voir siéger au milieu d'eux l'auteur de la *Métromanie*. D'après cela, comment croire à la réalité de tant d'épigrammes qu'on prête à Piron, sur le compte des Académies? Nous avons la preuve du contraire dans ses sentimens pour les Académiciens de Dijon, consignés dans cette lettre; dans sa correspondance avec plusieurs de ses membres, notam-

ment MM. *Legouz de Gerland*, *Richard de Ruffey* et *Maret*, auxquels il annonçait l'intention de rendre l'Académie de Dijon dépositaire de ses manuscrits; dans l'hommage qu'il fit à cette compagnie de plusieurs pièces de vers avant qu'elles ne parussent; dans l'exemplaire de la 1.re édition de ses Œuvres (Paris, Duchesne, 1758, in-12, 3 vol. rel. en maroquin rouge, avec filets-dentelle, bords et bordure), sur la couverture duquel il fit imprimer en lettres d'or par le relieur, A M.RS DE L'ACADÉMIE DE DIJON, DE LA PART DE LEUR TRÈS-HUMBLE ET TRÈS-RESPECTUEUX SERVITEUR ET ADMIRATEUR PIRON; exemplaire conservé dans la bibliothèque de l'Académie, et auquel elle attache le plus grand prix.

On a également mis sur le compte de Piron plusieurs épigrammes et bons mots contre la religion. Nous ne saurions nous refuser à en venger sa mémoire, et nous citerons en preuve sa lettre à M. l'abbé Tannevot, son ami, auquel il écrivait : *Les beaux esprits et les quarts de philosophes peuvent me ridiculiser tout à leur aise, j'en suis pleinement dédommagé par votre suffrage ;* et ces vers impromptu sur un Christ expirant :

De ce dernier soupir Satan sois effrayé,
C'est ce dernier soupir qui ranime la terre

Et le dernier coup de Tonnerre
Dont ton empire est foudroyé.

Claude SAUMAISE, célèbre critique, né à Semur-en-Auxois le 5 avril 1588, mourut aux eaux de Spa le 8 avril 1661.

Charles FEVRET, profond jurisconsulte, naquit à Semur-en-Auxois le 16 décembre 1583; il est mort à Dijon le 12 août 1661.

Jacques-Bénigne BOSSUET, l'un des plus illustres prélats français, est né à Dijon le 27 septembre 1627; il est mort de la pierre à Paris, le 12 avril 1704.

Philibert DE LAMARE, savant antiquaire, philologue érudit, est né à Dijon le 31 décembre 1615; il y mourut le 16 mai 1687.

Pierre DUMAY, ami de La Monnoye, qui l'appelait un oracle universel, auteur de poésies latines et en patois bourguignon, né à Dijon en 1626, mourut en cette ville le 26 janvier 1711.

Jean-Baptiste LANTIN, l'un des savans les plus instruits de sa province, est né à Dijon le 9 novembre 1620; il y mourut le 14 mars 1695.

Bernard DE LA MONNOYE, membre de l'Académie française, naquit à Dijon le 15 juin 1641; il mourut à Paris le 15 octobre 1728.

Et *tant d'autres* (*); par ces mots, Piron a sans doute voulu désigner les VAUBAN, les LANGUET, les BUFFON, les CRÉBILLON, les RAMEAU, etc., etc., etc. (**).

Le magistrat qui présenta Piron à l'Académie de Dijon fut M. le président DE BROSSES, né à Dijon le 17 février 1709, mort à Paris le 7 mai 1777.

L'auteur de la Métromanie fut reçu le 11 juin 1762 à l'Académie de Dijon, en qualité de membre honoraire, titre qui ne s'accordait alors, suivant les statuts, qu'aux personnes en dignité ou aux membres de l'une des trois Académies de Paris; mais attendu que les talens de Piron lui avaient ouvert les portes de l'Académie française, par les suffrages de ses membres, l'Académie de Dijon dérogea à ses usages sans tirer à conséquence. (Reg. de l'Acad., fol. 458.)

(*) Santeuil dit en parlant de Dijon :

Doctæ urbis studia et mores mirabar honestos.
Vidi oratores centum centumque poetas,
Omnes accensi studiis æqualibus, omnes
Irruere, et nostris certatim accurere musis.

(Eloq. de quelques auteurs français, par JOLY, p. 219.)

(**) M. de CRÉBILLON (Prosper-Jolyot), et M RAMEAU (Philippe), tous les deux natifs de Dijon, furent reçus, d'après la proposition de M. de Brosses, membres honoraires de l'Académie de Dijon, à la séance du 22 mai 1761. *(Rég. de l'Acad.)*

Alexis Piron, devenu veuf le 17 mai 1751 de Marie-Thérèse Quenaudon, dont il n'eut pas d'enfans, mourut à Paris le 21 janvier 1773. l'Académie de Dijon plaça son buste dans le salon de ses séances; M. Perret prononça son éloge; Dijon, Frantin, 1774, in-8.°, 48 pages.

Nous croyons qu'on nous saura gré de consigner ici une lettre inédite du célèbre président Bouhier, relative à la meilleure tragédie de Piron, et celle peu connue que Piron écrivit au sujet de cette pièce.



Dijon 21. fevrier 1753.

Je ne puis, Monsieur, vous marquer trop ma reconnoissance pour la peine que vous avez bien voulu prendre de me faire une analyse aussi détaillée de Gustave Vasa. C'est me mettre véritablement cette Piece sous les yeux, tant ce détail est clair & exact.

Le P. Bouhier.

LETTRE
DU PRÉSIDENT BOUHIER
A M. DE RUFFEY.

Dijon, le 21 février 1733.

Je ne puis, Monsieur, vous marquer trop ma reconnoissance pour la peine que vous avez bien voulu prendre de me faire une analyse aussi détaillée de *Gustave-Vasa*. C'est me mettre véritablement cette pièce sous les yeux, tant ce détail est clair et exact. Il est surprenant que la multitude d'incidens dont elle est chargée, se trouve aussi bien démêlée par l'auteur, et cela ne peut que lui faire beaucoup d'honneur. La vérité est pourtant que cela choque un peu la vraisemblance, n'étant pas probable qu'il arrive tant d'événemens de cette nature dans les 24 heures prescrites pour ces sortes de poëmes. Mais on pardonne aisément ce défaut en faveur du plaisir qui revient de tant de

situations intéressantes. Je ne vois que la fin qui ne paroît gueres supportable dans une tragédie, le dénoüement de celle-ci n'ayant rien de tragique, et ressemblant assez à celui d'une comédie. Pour l'élocution et le tour du vers, il m'a toujours paru que c'étoit le foible de Piron, et c'est ce qui me fait craindre pour lui l'impression de sa piéce. La déclamation fait tout passer aisément, mais il n'en est pas de même d'une lecture froide et réfléchie. Vous critiquez très-bien certains traits que vous avez attrapés à la volée, que sera-ce quand vous examinerez le tout à loisir? Si l'auteur fait bien, il n'imprimera pas qu'il n'ait fait revoir sa pièce à gens habiles et de bon goût, qui ne lui fassent point de quartier : mais je ne sais pas s'il est assez docile pour profiter de leurs conseils. Quoi qu'il en soit, Voltaire doit être bien mortifié de la préférence qu'on donne à son rival, j'en suis charmé pour l'honneur de la patrie.

Je vous rends graces aussi de *la Bagatelle*, ou j'ai trouvé de jolis endroits, mais moins que je n'en attendois. Cela auroit pu être mieux traité. Vous aurez la bonté de tenir un petit mémoire de ce que vous aurez avancé pour cela.

Il n'appartient pas à un goutteux, qui garde le coin de son feu, de vous dire les nouvelles de la fin de notre carnaval. Vous les saurez sans doute de gens mieux instruits que je le suis. On n'aura pas manqné de vous mander comment la *Jolivet* est sortie de notre concert. Vous devriez bien nous déterrer quelque chanteuse propre à la remplacer, sauf, en cas qu'elle soit jolie, de vous faire payer par elle des droits d'avis. J'ai l'honneur d'être toujours de tout mon cœur, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le P. BOUHIER.

NOTE.

La tragédie de *Gustave-Vasa* est, après la Métromanie toutefois, la meilleure des pièces de théâtre de Piron : elle subjugua tous les suffrages; elle eut à son début vingt représentations successives, suivies de reprises brillantes, toutes couvertes des plus vifs applaudissemens; c'est une des bonnes pièces de notre théâtre.

Nous rapporterons, au sujet de cette tragédie, une lettre de Piron à sa mère, en date du 2 avril 1737 :

« Vous me parlez, dans la vôtre, d'une avanture altérée par les rapports, c'est au sujet de la reine de Suède. La vérité du fait est que cette princesse est la derniére fille vivante du sang de Gustave, et qu'ayant fait une tragédie, il y a quelques années, sous le nom de ce héros, qui eut du succès, j'osai, comme cela paroissoit assez naturel, en adresser un exemplaire à S. M. S., par son ambassadeur que j'avois l'honneur de connoître. La relieure et les armes de la reine, que je fis mettre en or dessus, me coûtèrent un louis, et j'accompagnai l'envoi de vers convenables, autant qu'il fut possible à mon petit esprit. Elle répondit à son ambassadeur, et au bas d'une longue lettre, écrite par un secrétaire de son cabinet, elle écrivit ces mots par apostille de sa propre main : *J'ai reçu la tragédie de Gustave,*

et l'ai lue avec un vrai plaisir. Témoignez-en ma satisfaction à l'auteur, et faites-lui, de ma part, un présent, tel qu'il convient que je lui fasse : je m'en remets à vous là-dessus. L'ambassadeur montra la lettre à Versailles, au souper. M. le comte de Livri, à qui ma reconnoissance a dédié cet ouvrage, et qui, par conséquent, s'intéresse à ce qui me concerne, me vint chercher le lendemain, pour me présenter à l'ambassadeur de Suède.

« Son Excellence me fit toutes les politesses imaginables, et me fit lire ce que la reine avoit apostillé de sa main; M. de Livry me dit là-dessus de notifier l'espèce de présent que je souhaitois qu'on me fit. On étoit en guerre dans ce temps-là, et la cour de France négocioit avec la Suède pour en obtenir du secours. Je répondis, en bon citoyen, et très gaiement : je dis que je ne demandois pour tout plaisir à la reine que d'envoyer dix mille hommes au roi Stanislas. Cette demande fit rire, et fut également applaudie à la Cour, à qui M. de Livri se fit un plaisir de la rapporter. Mais ce que personne n'auroit cru, tout en resta là, et j'en fus pour mon désintéressement romain....... Voilà le fait exactement. J'en ai été pour les frais de l'exemplaire, et c'est où se réduit ce beau présent que votre public me donne de sa grâce........ »

LETTRE
DE M. DE FONTETTE
A M. MICHAULT.

Monsieur,

Japprends avec bien du plaisir que lacademie a donné une nouvelle forme a ses statuts qui demandoient veritablement une tournure plus academique que celle que son fondateur leur avoit donnée, et je regrette de navoir pas coopéré à une besogne aussy utile que necessaire : je suis plus sensible que je ne peux monsieur vous lexprimer a lhonneur quelle ma fait de jetter les yeux sur moy pour remplir la place de chancelier je vous prie de lui temoigner toute ma reconnoissance elle est dautant plus grande que je dois uniquement a ses bontés cette preference que bien dautres de ceux qui la composent auroient merité a plus juste

Monsieur

japprends avec bien du plaisir que Lacademie a donné une nouvelle forme a ses Statuts qui demandoient veritablement une tournure plus academique que celle que son fondateur Leur avoit donnée, etc

a paris le 7 avril 1764.

Fevret de fontette



titre que moy. elle ma donné un adjoint qui la dedommagera de ce quelle perd de mon coté; a legard de celle de secretaire elle vous etoit due monsieur a tant de titres quil est heureux pour lacademie que vous ayes bien voulu vous en charger.

La premiere fois que je verrai M. labbé Gouget je macquitteray de votre commission il ma paru tres disposé a vous faire part de tout ce qui pourroit vous servir consernant la vie et les ouvrages de M. labbé Lenglet je recevray avec grand plaisir l'exemplaire que vous voules bien moffrir j'ay lhonneur detre avec respect, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

FEVRET DE FONTETTE.

A Paris le 7 avril 1761.

NOTES.

Charles-Marie Fevret de Fontette, né à Dijon le 14 avril 1710, reçu conseiller au Parlement le 11 janvier 1736, était l'un des magistrats les plus intègres et les plus éclairés de cette cour, et en même temps un des bibliographes les plus instruits du royaume. Quatre années qu'il passa à Paris comme député de sa compagnie à la suite d'un procès qui intéressait la sûreté publique de la Bourgogne, lui méritèrent l'estime et les bienfaits de la cour de France : il obtint, en 1751, une pension de 1200 fr. qui fut doublée en 1770, faveur dont il n'y avait pas encore eu d'exemple.

Depuis nombre d'années M. de Fontette s'était appliqué à ramasser une nombreuse collection d'ouvrages et de morceaux, tant manuscrits qu'imprimés, relatifs à l'histoire de France. Il entreprit d'en augmenter la bibliothèque historique du père Lelong; et aidé dans ce travail des recherches de l'abbé Boullemier (Elog. Boull., page 8), et de la correspondance de plusieurs autres savans (*), il donna, en 1768, une nouvelle édition de ce répertoire immense, plein de recherches et d'une vaste érudition, le plus beau monument qui ait pu être élevé à l'histoire de la France. M. de

(*) Ar.-Gast. Camus, les frères Hérissant, Coquereau, Rondet, Droz père, etc., etc.

Fontette ne vit que la publication en 1768 et 1769, des deux premiers volumes de cet important ouvrage ; les trois autres ont été publiés en 1771 (*), 1775, 1778, in-fol.°, par les soins de M. Barbeau de la Bruyère, possesseur de ses manuscrits, et qui l'avait aidé dans cette vaste entreprise.

M. de Fontette avait été reçu en 1753 membre de l'Académie des Sciences de Dijon : en qualité de membre du Parlement, il en fut nommé l'un des directeurs ; en 1761 il fut élu chancelier de cette compagnie ; en 1771 l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'avait associé à ses travaux. Il mourut à Dijon le 16 février 1772, et fut enterré à l'église Saint-Jean.

M. de Fontette laissa manuscrits plusieurs ouvrages commencés, et de riches porte-feuilles qui, de la bibliothèque de M. le président Esmonin de Dampierre ont passé dans celle de M. le marquis de Paulmy, et de là dans celle de MONSIEUR, comte d'Artois, qui fut la bibliothèque de l'Arsenal de Paris, avant d'avoir été restituée à ce prince.

Son éloge fut prononcé à Dijon par M. Perret ; à Paris par M. Dupuy : ces deux pièces sont imprimées en tête du 4.e volume de la *Biblio-*

(*) La mort de M. de Fontette étant annoncée dans l'avertissement en tête du 3.e volume, il est clair que si ce savant put en surveiller l'impression, il ne put jouir de sa publication.

thèque historique de France. Le Catalogue de la bibliothèque de M. de Fontette, fut imprimé à Paris en 1773, in-8°.

Le règlement académique dont il est parlé dans cette lettre devint la véritable constitution littéraire de l'Académie : il fut imprimé à Dijon, chez Causse, en 1762, in-4.°, 18 pages.

M. le président de Ruffey est l'adjoint que désigne M. de Fontette dans sa lettre; ce magistrat fut nommé vice-chancelier à la même séance. (*Mém. de l'Acad.* tome xxxiii.)

Jean-Bernard Michault, auquel cette lettre est adressée en qualité de secrétaire perpétuel, naquit à Dijon le 18 janvier 1707; il manifesta de bonne heure une inclination spéciale pour la botanique, et fit de cette science une étude approfondie. Il s'adonna ensuite à la littérature, et devint un des philologues les plus instruits de son temps. Il fut reçu dès 1740 à l'Académie de Dijon, et en 1761 il en fut élu secrétaire perpétuel, fonctions que l'état de sa santé ne lui permit pas de conserver pendant plus de deux années, et dans lesquelles il fut remplacé par le docteur Maret, dont les talens et le zèle furent constamment appréciés par l'Académie de Dijon.

J.-B. Michault est connu par plusieurs ouvrages estimés :

Lettres sur la situation de la Bourgogne par rapport à la Botanique, 1738, in-8.° ;

Dissertation sur le vent de Galerne; 1740, in-8.°, sous le nom de Mureau de Cherval ;

Lettres sur la Botanique, 1741, in-8.° ;

Let. choisies de la Rivière, 1751, in-12, 2 v. ;

Mélanges philologiques, 1754, in-12, 2 vol. ;

Vie et Mémoires de Lenglet Dufrenoy, 1761, in-12 ;

Dissertation sur les Jeux de la Nature, — *sur un Phénomène ignée*, — *sur les Feux de la St.-Jean* ; manuscrits aux archives de l'Académie de Dijon ;

Eloges de Dalechamp, *du Chevalier de Méré*, *de Crébillon*, *du marquis d'Anlezy*, *etc.*, *etc.*

A ces travaux, M. Michault joignait ceux de sa place de contrôleur ordinaire des guerres en Bourgogne. Il avait rassemblé beaucoup de matériaux sur l'histoire de cette province, qu'il se proposait de publier, et dont le prospectus parut en 1747 ; mais livré en entier aux recherches littéraires, ce savant abandonna cet ouvrage, et les matériaux qu'il avait recueillis passèrent à M. Béguillet, qui en a fait un très-bon usage dans sa *Description du Gouvernement de Bourgogne*, en tête de la *Description générale et particulière de la France* ; Paris, Pierres, 1781, in-fol.°, atl.

Michault mourut à Dijon le 16 novembre 1770 ; M. Guyton de Morveau prononça son éloge.

PREMIÈRE LETTRE

DE M. DE LALANDE.

Monsieur,

Vous etes fort autorisé certainement à me faire des reproches sur mon silence à l'égard d'une compagnie ou j'ai des amis aussi chers et aussi pleins de bonté que vous l'etes pour moi. ma seule excuse, si vous souffrés que j'en propose, sera que je ne cesse un seul instant de l'année de travailler pour les Sciences que vous aimés, et pour la gloire d'une compagnie a laquelle vous avez bien voulu m'attacher en vue des succès que vous esperiez de moi.

Je vous fais mes très humbles remercîmens de la liste que vous aves la bonté de m'envoyer, et des lettres patentes que j'ai reçues accompagnées du Reglement, il y a deja quelques mois. J'ai remis chez M. *Patullo* rue Jacob

l'exemplaire qui était pour lui. Je vois avec un plaisir singulier combien le gout et l'emulation renaissent dans votre grande ville, les dames se mettent de la partie, c'est le moyen de faire aller de pair la mode et la raison. madame de Ruffey était bien propre à faire une semblable revolution, je lui en fais mon compliment en la suppliant d'agréer ici mes hommages les plus respectueux. ma plus forte occupation est actuellement un grand traité d'astronomie en 2 vol. in-4.° qui est sous presse, mais auquel je ne cesse encore de travailler pour le rendre moins mauvais. Je travaille à la Connoissance des temps pour 1765 qui va s'imprimer, je viens de donner l'art du chamoiseur, Celui du tanneur paroitra dans peu; mon Cours de Construction et de manœuvre des vaisseaux au collége royal est aussi un objet d'occupation assez considérable. Que d'excuses, Monsieur pour les tords, que j'ai eu jusqu'ici, mais

que je reparerai désormais avec le plus sincere empressement.

J'ai l'honeur d'etre avec un profond respect,

Monsieur,

Votre tres humble et tres obeissant serviteur.

DE LALANDE.

A Paris le 7 fevrier 1763.

Mille complimens je vous prie à M.rs de Beost, Lardilion, Michaut et Trulard.

NOTES.

Joseph-Jérôme Lefrançais de Lalande était né à Bourg en Bresse le 11 juillet 1732; il fut reçu à l'Académie de Dijon le 12 décembre 1760.

La dame de Ruffey dont il est question dans cette lettre est Anne-Claude de la Forêt de Montfort, épouse de Germain-Gilles Richard de Ruffey, président à la chambre des comptes, membre honoraire de l'Académie de Dijon.

Parmi les dames de mérite qui se distinguaient dans la carrière des sciences et des lettres, l'Académie de Dijon comptait madame de Crussol

d'Uzès qui coopéra avec son époux à la fondation d'un prix annuel à l'Académie de Dijon ; M.[me] de Loriol de Chintré, qui fut une des bienfaitrices de cette société littéraire, et madame la comtesse de Rochechouart, dame de la Croix-Etoilée, honorablement mentionnée page 37 des Mémoires de l'Académie, et dont nous transcrirons une lettre, comme pouvant faire juger de son mérite, et se trouvant en rapport avec un Académicien très-connu.

Lettre de madame la comtesse de Rochechouart-Praslain, dame de la Croix-Etoilée.

A Agey, le 6 juillet 1755.

M. le président de Ruffey a plus fait valoir que ne vaut en effet Monsieur, l'offre d'un commencement de Medailler qu'il a bien voulu recevoir, et que j'aurois desiré qu'il eut ajouté sans parler de moy au don vraiment magnifique qu'il a fait du sien. ce n'est point Monsieur par ce faible homage que votre Académie doit juger de mon Estime pour elle et de mes sentimens pour cet illustre académicien. je voudrais Monsieur en donner a lun et a lautre des preuves plus authentiques et pouvoir a mon gré loüer ceux de M.[rs] qui se distinguent par leurs vertus et leurs genies. je les admire du fond de ma retraite et je me trouve heureuse que vous me mettiez a portée aujourd'huy Monsieur,

de vous donner une assurence particuliere de ma Considération, il y a longtemps que je la desire, et je suis ravie d'avoir a y ajouter de la reconnoissance pour les bontés dont vous comblés Mr François. Il en sentira le prix comme moi-même, Monsieur, l'encouragement que vous donnes à ces Talens sera l'aiguillon qui le portera a s'en rendre digne. le bon Exemple le desir de mériter vos suffrages supplera a ce qui luy manque du côté de lage : Son ame qui n'en a point Est vertueuse noble et sensible, et votre Académie fait le bonheur d'un Etre que vous mettez au Rang des hommes avant que ces pareils soient sortis de l'enfance. Cette bonté, cette justice, Monsieur, me comble de joye d'autant plus que je le croy très-intimement persuadé que tous les agremens de l'esprit tous lesTalens reünis ne vallent pas une vertu, et qu'il fera honneur à votre choix. M^r le Bailly d'Hennin son protecteur, d'un mérite connu dans la république des lettres est un véritable homme de bien, estimable en tout. il Elève cet Enfant sous ces yeux l'intérêt qu'il y prend répond de ces mœurs, et je réponds aussi Monsieur de sa reconnoissance et de la joye sensible que cet ancien et digne amy aura en apprenant que lacadémie a suivi dans cette occasion le précepte d'horace *ubi Plura etc.* quelle lui a fait l'honneur de ladmettre au Rang de ces associés Correspondans. je me hate de lui donner cette Bonne nouvelle

et d'informer M. François des loix de lacadémie, sa plus grande gloire sera de sy soumettre. agréez de nouveau Monsieur tous les sentimens de ma gratitude et ceux de lestime très parfaite avec lesquels j'ai l'honneur detre Votre tres humble et tres obeissante servante :

PRASLAIN-ROCHECHOUART.

M. de *Béost*, dont parle M. de Lalande, est celui qui sera mentionné dans les notes à la suite des lettres de M. Court de Gebelin.

M. *Trullard* était arpenteur en la maîtrise des eaux et forêts; il fut reçu associé de l'Académie de Dijon le 31 juillet 1761 : on lui doit un mémoire sur les aimans artificiels, inséré aux Mémoires de l'Académie de Dijon. Son épouse était cousine de M. de Lalande, et demeurait à l'entrée de la rue du Tillô : c'était chez elle que M. de Lalande descendait lorsqu'il venait à Dijon.

M. *Roger*, dont M. de Lalande parle dans sa troisième lettre, était ingénieur des ponts et chaussées; il fut reçu, le 21 mars 1776, membre de l'Académie de Dijon, et pensionnaire le 31 janvier 1782. Plusieurs de ses mémoires sur la partie astronomique et les arcs semi-diurnes, sont insérés aux Mémoires de cette société littéraire.

SECONDE LETTRE

DE M. DE LALANDE.

Monsieur,

J'ai été confus d'apprendre que votre illustre académie avoit fait dans sa liste un changement en ma faveur beaucoup trop honorable pour moi, je vous remercie monsieur d'avoir bien voulu m'apprendre cette nouvelle faveur, et je vous supplie de vouloir bien en témoigner ma reconnoissance à la Compagnie en attendant que j'aille le faire en personne l'été prochain, et de lui dire combien je souhaite de faire honneur à son choix, et à notre patrie tout à la fois, mais j'ai à cet égard plus de bonne volonté que d'esperance.

Le peu d'ouvrages que je publie monsieur est si sterile si peu intéressant qu'à peine j'ose les mettre sous les yeux d'une compagnie de beaux es-

Monsieur

j'ai été confus d'apprendre que votre illustre academie avait fait dans sa liste un changement en ma faveur beaucoup trop honorable pour moi, je vous remercie Monsieur d'avoir bien voulu me rendre cette nouvelle faveur, et je vous supplie de vouloir bien en temoigner ma reconnoissance a la compagnie etc.

a paris le 5 dec. 1766.

DelaLande



prits, vous en jugerez monsieur par le dernier qui a paru, Connoissance des temps pour 1768. que je prierai M. l'intendant de vous faire parvenir, et dont je vous prie de vouloir bien faire hommage pour moi à votre illustre académie.

Mille respects je vous prie, à M. de Ruffey et à M. Legouz, dites lui s'il vous plait, que j'attends toujours réponse au sujet de la vente que M. de Beost se propose de lui faire de sa maison.

Je suis enchanté, monsieur, que cette circonstance m'ait mis à portée de recevoir des nouvelles d'une personne aussi chere et aussi respectable daignés agreer les assurances de l'attachement et du respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur

DE LALANDE.

A Paris le 5 décembre 1766.

TROISIÈME LETTRE

DE M. DE LALANDE.

A paris le 26 avril 1771

Je vous remercie, mon cher confrère, de l'attention que vous avés eue de me prévenir sur le second volume de nos mémoires. Je remplirai avec joye ma tache, en vous envoyant un memoire assez ample sur le flux et le reflux de la mer, si ce sujet vous convient; je crois qu'il sera assez temps de vous le porter au mois de juillet; mon impression quant à present ne me permettant guere de m'en occuper, quoique les matériaux soient tout prets : ils seroient entrés dans la nouvelle édition de mon astronomie, si cela n'eut pas été d'un trop grand détail; au reste il me suffira de trois feuilles d'impression ou à peu près, si vous en voulés plus ou moins vous serès le maitre.

mais dans deux mois je serai beaucoup plus libre.

Je verrai avec grand plaisir le mémoire sur la coupolle de Sainte-Geneviève, et je l'annoncerai dans le journal des Savans.

Si vous avez occasion de voir M. de Ruffey, M. Legouz, M. le président de Brosses, ma Cousine, je vous prie de les assurer de mes respects. Je ne connois M. Jurain que de réputation; mais je le verrai cet été avec grand plaisir, ainsi que mon ami M. Lardillon; M. Roger s'occupe-t-il encore d'astronomie il a été bien longtemps à s'y mettre; recommandés lui les éclipses de 1714 s'il a envie de s'exercer utilement; mais je voudrois que cela fut fait au mois de juillet quand je passerai à Dijon, pour que je pusse examiner comment il s'y sera pris, et lui donner des conseils pour la perfection de son travail. Commence t'il à observer.

Je suis avec la considération la plus

distinguée et le plus respectueux attachement,

Monsieur et cher confrère,

Votre tres humble et tres obeissant serviteur

LALANDE.

place du palais Royal.

J'ai écrit tout de suitte à M. Gaillard pour lui dire ce dont vous m'aviés chargé.

LETTRE

DE M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES

A M. DE RUFFEY.

à Montfalcon (1) le 14 octobre 1756.

C'est bien là, monsieur le passage de Suétone que j'avois l'honneur de vous demander, et qui m'etoit nécessaire à rapporter en propres termes dans un endroit de l'ouvrage auquel je travaille. j'ay mille graces a vous rendre de la Complaisance que vous avez eu de vouloir bien me l'envoyer. vous entretenes donc toujours un commerce de Lettres avec Voltaire : c'est une fort bonne Correspondance à conserver. J'aurois eu grande envie de savoir ce qu'il pensoit des gentillesses de son ami le roi de prusse (2). cependant j'eus la discrétion de ne pas toucher en lui un endroit si chatouilleux. je n'ai gueres pu profiter de

son agréable voisinage, n'ayant passé qu'une soirée à mon aise avec lui, tronchin, jalabert et d'alembert l'encyclopediste qui s'y trouva. nous nous ajournames a un grand diner pour le surlandemain. mais l'une de ses nieces etant tombée malade à l'extrémité la partie ne put avoir lieu : elle a toujours été fort mal, de sorte que je n'ai vu l'oncle que deux autres fois depuis et assez succinctement. il me parut décidé à quitter la poesie pour l'histoire, sur quoi je pensai lui dire ce que j'avois dit quoique sans aucun fruit, à madame Lebaut quand elle quitta la musique vocale pour le clavecin. il courut là bas un bruit que vous etiez venu à genêve avec madame de Ruffey; sur quoi votre amie madame de la bâtie se courrouçoit beaucoup de ne vous avoir pas vu; mais je l'assurai que c'etoit une preuve évidente de la fausseté de ce bruit : j'ay profité pour cette jolie promenade des seuls beaux jours qu'il y ait eu. avant

et depuis ce ne sont que temps exécrables, et sans doute des vendanges pareilles. je ne sais s'il ne dérangera pas la partie que M.[rs] jehannin (3), de Clugny (4) et Gautier (5) ont faite de venir ici à la fin du mois. j'attends aussi peut après l'évêque (6) de Belley qui prend le chemin de la metropole avec ses freres, ils ont envie d'y passer l'hyver.

J'ai l'honneur d'être,

BROSSES.

NOTES.

(1) Montfalcon, baronnie qui appartenait à M. de Brosses, située en Bresse, aujourd'hui département de l'Ain, arrondissement de Trévoux, canton de Châtillon-sur-Chalaronne.

(2) Il entra inopinément en Saxe, sur le prétexte que tous ceux qui se liguaient avec les puissances qu'il combattait étaient ses ennemis; les états de l'empire germanique lui délarèrent la guerre comme à un perturbateur de la tranquillité publique.

(3) Jean-Baptiste-François Jehannin de Cham-

blanc, né à Dijon le 2 février 1722, reçu conseiller au parlement de Bourgogne le 21 novembre 1741, était homme de beaucoup d'esprit, également versé dans la jurisprudence, l'histoire naturelle et les sciences abstraites; il possédait en même-temps des qualités aimables qui le faisaient rechercher en société; mais il gâtait ces avantages en affectant une originalité singulière, s'étudiant à loucher, à se tordre la bouche, à porter une épaule plus haute que l'autre, et tirant vanité de ces misérables petitesses. *Mon cher Chamblanc,* lui disait le président de Brosses son ami, *tu veux être singulier, tu n'es encore que ridicule.*

On a de lui quelques dissertations savantes en histoire naturelle, et des couplets agréables; son cabinet d'histoire naturelle est passé à la ville de Dijon : il renferme une riche collection de minéraux, madrépores et coquillages, des meubles, armes et vêtemens des peuples sauvages, plusieurs objets d'antiquité, et un médailler assez beau; sa bibliothèque était riche en livres rares et étrangers, qui ont été répartis dans la bibliothèque publique de Dijon.

(4) Jean-Etienne-Bernard de Clugny de Nuits, fils d'un conseiller au parlement de Dijon, mais né à la Guadeloupe le 2 novembre 1729, fut reçu conseiller au parlement de Dijon, le 13 janvier

1749. Il fut successivement intendant de Saint-Domingue en 1760, intendant de la marine en 1764, à Brest, à Perpignan, à Bordeaux ; conseiller d'état, intendant général de la marine et des Colonies en 1770; enfin contrôleur général des finances en 1776; il mourut en fonctions le 18 octobre de la même année.

M. de Clugny avait été reçu membre honoraire de l'Académie de Dijon le 7 août 1767. Cette compagnie tient de ses libéralités beaucoup d'objets d'histoire naturelle, de coquillages, de plantes marines, et une assez belle suite de poissons desséchés.

(5) Pierre-François Gautier, né à Saint-Léger près Pontailler le 26 juillet 1725, reçu conseiller au parlement le 1.er mars 1749, maire de Dijon en 1784, était un magistrat intègre et éclairé.

(6) Gabriel Cortois de Quincey, né à Dijon le 14 septembre 1714, sacré évêque de Belley le 12 août 1751, et en cette qualité conseiller d'honneur au parlement de Bourgogne, mort à Belley le 15 janvier 1791.

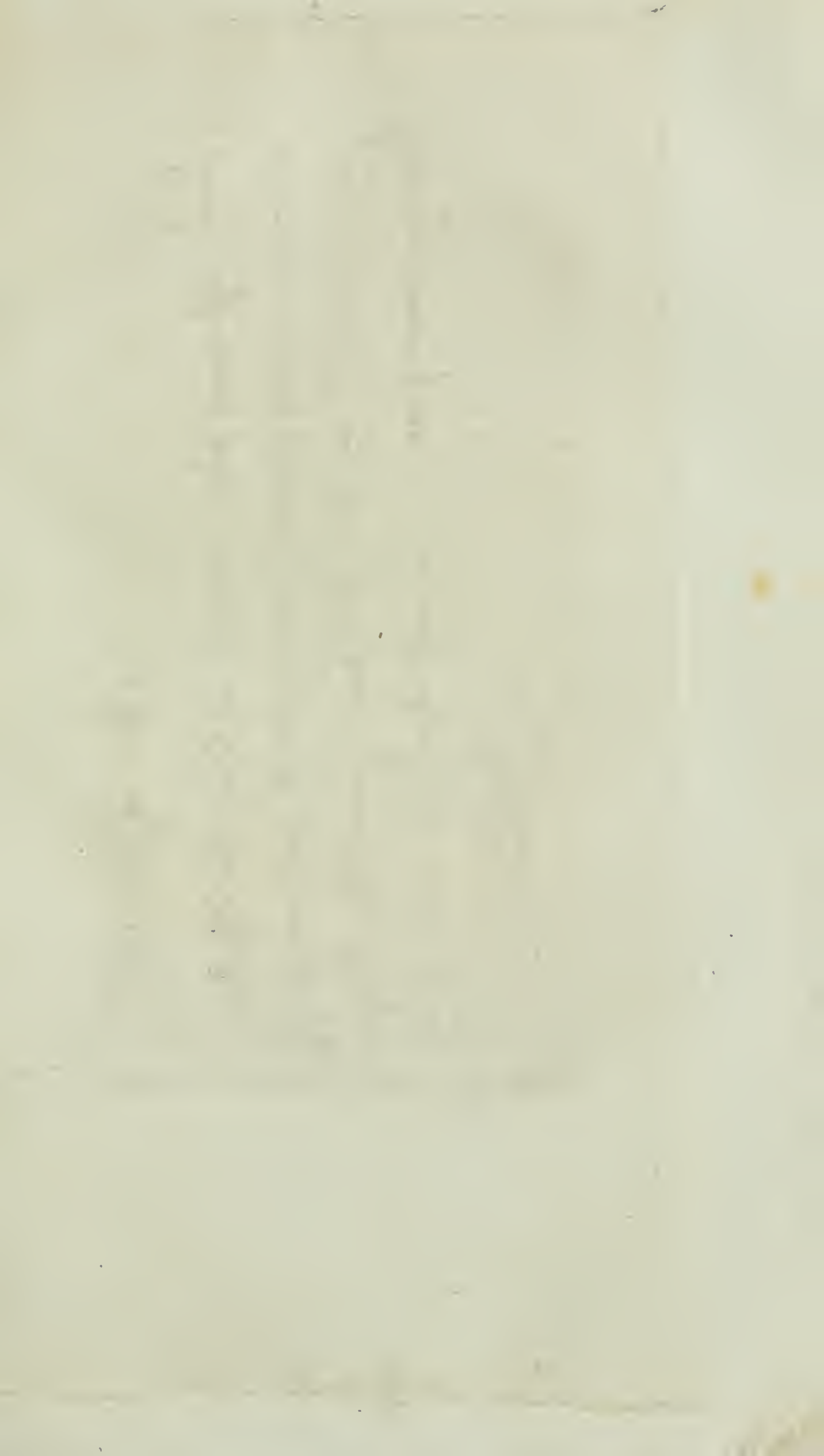
On rapporte qu'il dut sa promotion à l'épiscopat à l'anecdote suivante :

M. Cortois était un respectable ecclésiastique, entièrement livré aux devoirs de son état ; il avait une superbe figure, une belle taille, et

était connu à Paris sous le nom de l'*abbé à la belle jambe*. Il ne fallait pas davantage que cet extérieur pour blesser les préjugés de M. l'évêque de Mirepoix, qui, chaque fois qu'il se présentait, cherchait à le mortifier, et s'était bien promis de ne lui donner aucun bénéfice. L'église eût en effet été privée d'un de ses plus respectables prélats, sans un hasard heureux qui le favorisa.

L'abbé Cortois avait pris place dans la diligence de Lyon à Paris, sous le nom de Quincey, par lequel il était distingué de ses frères. Il se trouva avec plusieurs voyageurs inconnus, qui sans doute avaient à se plaindre de M. l'évêque de Mirepoix, et le dénigraient avec acharnement. M. l'abbé de Quincey défendit le prélat avec toute la vivacité et l'esprit possible, exalta ses vertus, ses qualités, sa conduite; et avec autant de modestie que de décence et de fermeté, réduisit ses adversaires au silence sur cet objet.

Dans cette même voiture se trouvait un vieil ecclésiastique qui parut ne prendre aucune part à cette discussion, garda presque toujours le silence pendant le voyage, examina avec attention l'abbé de Quincey, et, à son arrivée à Paris, lui serrant la main, lui dit : « Monsieur l'abbé,
» je vous prie de venir me voir dans trois jours
» au couvent des Théatins dont je suis religieux.
» Peut-être aurais-je le bonheur de vous être



A Paris 26. Juin 1767

Je suis infiniment touché, Monsieur, des bontez dont l'academie m'honore, et de la sensibilité avec laquelle elle veut bien prendre part a mon cruel malheur. Faites moy la grace de luy temoigner toute ma reconnoissance, et mon entier devouement a elle, etc etc.

Brosses

» utile et de vous prouver ma reconnaissance de
» l'intérêt avec lequel vous avez défendu la cause
» de mon frère, l'évêque de Mirepoix. » L'abbé Cortois, fort étonné de s'être fait, sans y penser, un aussi puissant protecteur, ne manqua pas le troisième jour au rendez-vous; et l'abbé Boyer, en l'embrassant, lui dit : « Allez présenter vos
» remercîmens à mon frere, qui vient de vous
» faire nommer par le roi à l'évèché de Belley. »
M. Cortois s'y rendit aussitôt, et l'évêque de Mirepoix fut très-surpris de trouver dans l'abbé de Quincey celui qu'il se repentit dès-lors d'avoir jugé avec une prévention défavorable, et qui, par ses talens et ses vertus, a si hautement justifié sa promotion à la dignité épiscopale.

SECONDE LETTRE
DE M. DE BROSSES.

à Paris 16 juin 1765.

Je suis infiniment touché, Monsieur, des bontez dont l'académie m'honore, et de la sensibilité avec laquelle elle veut bien prendre part à mon cruel

malheur. faites moy la grace de luy témoigner toute ma reconnoissance, et mon entier dévouement à elle.

Combien ne desirerois-je pas pouvoir me distraire de mon affliction profonde en allant en ce moment m'instruire à ses assemblées, et l'assurer moy meme de mes sentimens, comme j'iray dez que j'auray l'esprit plus libre, rendre graces a l'academie des Belles-Lettres qui a bien voulu envoyer chez moy une deputation a la nouvelle de cet affreux evenement qui me tue. Recevez de grace mes remercimens personels de votre politesse et des soins que vous avez donnés a ce cher et malheureux enfant dans cet accident si subit que je ne puis encore ni comprendre ni croire. Aprez tant d'allarmes que je m'étois données pour le sauves d'une terrible maladie inflammatoire, Aprez une operation qui avoit si bien reussi du moins en apparence, Aprez l'avoir vu dans tout le retour d'une santé ferme et gaye, qui ne me

laissoit aucune crainte, il périt ce cher enfant de la 1.ere eruption d'une autre maladie inflammatoire. et encore est-ce d'une autre maladie, ou d'une autre cause!

J'ai l'honneur d'etre, Monsieur, votre trez humble et trez obeissant Serviteur

BROSSES.

Au dos : *à M. Maret Secretaire de l'Académie Docteur en Medecine à Dijon.*

NOTES.

Charles de Brosses, comte de Tournay, baron de Montfalcon, né à Dijon le 17 février 1709, fils de Charles de Brosses, conseiller au parlement de Dijon, et de N...... Fevret de Fontette, succéda en l'office de son père le 13 février 1730, et le 8 juillet 1741 fut pourvu d'un office de président à mortier en ladite cour.

Il avait été associé à la savante Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en qualité d'académicien honoraire correspondant, dès 1746 (*Hist. de l'Acad.*). En 1766, il comptait dans

la classe des académiciens libres de cette illustre société. Le 3 avril 1761, l'Académie de Dijon le reçut au nombre de ses académiciens honoraires; il en fut nommé chancelier le 13 janvier 1772.

Le fils dont M. de Brosses déplore la perte était Charles-Sébastien, seul fruit du mariage qu'il avait contracté le 13 novembre 1742 avec Françoise de Castel de Saint-Pierre, marquise de Crevecœur. Cet enfant mourut à Dijon le 29 mai 1765, malgré les soins et les secours que lui prodigua le docteur Maret, pendant le voyage que ce président fit à Paris.

Un an après la mort de ce fils chéri, ce magistrat passa à de secondes noces, et épousa, le 2 septembre 1766, Jeanne-Marie Legouz de Saint-Seine, fille du président de ce nom, de laquelle il eut un autre fils, Réné, comte de Brosses, aujourd'hui préfet à Nantes, qui fut nommé par le roi pour présider l'assemblée électorale ouverte à Dijon le 20 septembre 1817.

Le 2 juin 1775, M. le président de Brosses fut nommé premier président du parlement de Bourgogne; il exerça les fonctions de cette haute magistrature pendant deux années et jusqu'à l'époque de sa mort arrivée à Paris le 7 mai 1777; M. Legouz de Saint-Seine lui succéda en cette dignité et fut le dernier premier président du parlement de Bourgogne.

On a de M. de Brosses, entre autres ouvrages:

Lettres sur l'état actuel de la ville souterraine d'Herculée, 1750, in-12;

Histoire de la Navigation aux Terres australes, 1756, in-4.°, 2 vol.;

Du Culte des Dieux fétiches, 1760, in-12;

De la Formation mécanique des Langues, 1756, in-12, 2 vol.;

Histoire du VII.ᵉ siècle de la République romaine, 1777, in-4.°, 3 vol., fig.;

Voyage en Italie, an VIII, in-8.°, 2 vol.; et beaucoup de Mémoires sur des sujets d'érudition insérés dans les Recueils de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et dans ceux de l'Académie de Dijon.

Ce magistrat, résidant à Dijon, ne pouvait avoir avec l'Académie de cette ville des relations par écrit, c'est pourquoi les porte-feuilles de cette compagnie ne possèdent de ce savant que cette lettre et le manuscrit original de son discours de réception; mais M. de Brosses faisait part à l'Académie de tous ses travaux. Indépendamment de plusieurs morceaux qui font partie de ses ouvrages imprimés, et qu'il lut dans leur temps aux séances; nous voyons encore que ce savant lui fit hommage des morceaux suivans :

1761. — 17 avril. *Vie de Philippe, prince du Sénat.*

12 juin. *Dissertation sur le fond de la dispute entre MM. Buache et de Vaugondi, sur le passage entre la mer du Nord et la mer du Sud, découvert par l'amiral Fuentes.*

1763. — 14 août. *Exposition de l'Histoire phénicienne des premiers âges du Monde.*

1770. — 16 mars. *Commentaire du 50e Verset de la Théogonie phénicienne.*

1766. — 21 mars. *Dissertation sur l'Origine de la Nation et de la Langue grecques.*

1767. — 16 janvier. *Mémoire sur l'Oracle de Dodone.*

1771. — 16 août. *Mémoire sur un Peuple nain.*

1772. — 18 décembre. *Essai de Géographie étymologique.*

M. Maret, médecin, auquel cette lettre est adressée, est M. Hugues Maret, né à Dijon le 16 octobre 1726, docteur en médecine, reçu le 9 janvier 1726, associé libre de l'Académie de Dijon, pensionnaire le 9 décembre 1763; — nommé secrétaire perpétuel le 7 décembre 1764,

mort à Dijon le 11 juin 1785, père de M. le duc de Bassano (Maret, Hugues-Bernard).

Le docteur Maret était correspondant de l'Académie des Sciences, de la Société royale de médecine et d'une foule de Sociétés savantes, nationales et étrangères. Plus de deux cents Mémoires sur diverses parties de son art et sur différens sujets littéraires sont consignés dans les procès-verbaux de la Société dont il fut pendant plus de vingt années l'ornement, l'ame et la vie, attestent qu'il a été l'un de ces hommes rares dont tous les momens furent consacrés aux sciences et aux arts utiles à sa patrie.

M. Vicq-d'Azir, son confrère et son ami, prononça son éloge. L'Académie de Dijon a placé son buste et son portrait dans le salon de ses séances.



PREMIÈRE LETTRE DE M. GAILLARD.

Comment, Monsieur, dans votre académie on ouvre le billet d'un Simple *Accessit!* cela est contre l'usage de toute Académie et contre la Foi publique. Qu'un autre ait mieux fait que moi, cela est tout simple, mais que je n'aye pas le loisir de cacher ma defaite, cela est bien étrange, et j'en suis indigné, je vous l'avoue. La condition de l'*accessit* est donc bien plus mauvaise que celle de tous les autres Concurrens dont apparemment vous n'ouvrez pas le billet; Si l'usage d'ouvrir celui de l'*accessit* vous est particulier, vous devriez bien Monsieur en avertir dans votre programme; assurément je me serois bien gardé de concourir ou du moins de mettre mon nom. je vous conjure, Monsieur, de prendre tous les moyens possibles d'etouffer cette

avanture, j'en charge votre probité, car il y va de tout mon honneur et de tout mon intérêt que personne ne me soupçonne d'avoir paru dans ce concours. Si l'Academie s'étoit proposé de faire imprimer les deux discours j'ose la supplier de vouloir bien changer d'avis à l'egard du mien; S'il n'est plus temps, je la supplie au moins de faire supprimer mon nom et toute espece de désignation. je vous demande en grace encore qu'il ne soit point question ni de moi ni de mon discours dans l'assemblée publique, ni dans l'annonce que vous pourrez insérer dans les journaux etc. je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me donner sur cela une assûrance dont j'ai absolument besoin pour être tranquille. Si je vous respectois moins, monsieur, si je me respectois moins moi-même, j'aurois pris le parti de nier tout, et de prétendre qu'un autre avoit emprunté mon nom. je vous le repete, ceci me confond, il est inoui qu'on ait ouvert le Billet d'un *Accessit.*

J'ai porté, Monsieur, à l'assemblée du journal des Savans, le jour que j'ai eu l'honneur de vous indiquer, l'Extrait de votre Eloge de Rameau. j'ai recommandé qu'on le fit paroitre promptement. je souhaite que vous en soyez aussi content que je l'ai été de votre ouvrage, et que je suis mécontent de l'ouverture de mon Billet.

J'ai l'honneur d'etre avec une respectueuse estime,

Monsieur,

Votre trés humble et trés obéissant serviteur

GAILLARD.

à Vierzon le 8 aout 1769.

SECONDE LETTRE DE M. GAILLARD.

Monsieur,

Puisque c'est l'usage de l'Academie, ll n'y a rien à dire, sinon que si je

Monsieur

Puisque c'est l'usage de l'Académie, il n'y a rien à dire, sinon que si je l'avois su, je n'aurois pas mis mon nom, et que l'usage de nos Académies de Paris est bien different etc.

a Vierzon le 31. aoust 1769.

Gaillard.



l'avois sû, je n'aurois pas mis mon nom, et que l'usage de nos Académies de Paris est bien différent. Au reste, Monsieur, ne Soupçonnez aucune humeur dans la demande que je fais de n'etre ni nommé ni indiqué. j'ai de trés fortes raisons pour cela, il me suffira de vous en dire une. c'est que l'Academie des Inscriptions et Belles Lettres dont j'ai l'honneur d'etre membre, ne trouve pas bon que je paroisse au second rang même dans les concours de l'Académie Francoise. mon Epigraphe peut etre mise dans l'annonce, elle n'est Connue que de l'Académie et de moi. Quant à l'impression je demande qu'il n'en soit pas question pour le moment; mais puisque vous me temoignez, Monsieur, tant de Bonté, et que vous daignez m'assûrer de quelque bienveillance de la part de Messieurs vos Confreres, je vais prendre la liberté de vous demander deux graces.

1.° je vous prie de vouloir bien me

garder mon Manuscrit, que je pourrai un jour faire imprimer et dont je n'ai qu'un brouillon trop informe. 2° je vais vous faire ma Confidence. j'ai remporté à Rouën le prix de *Corneille*, et cette Academie qui est distribuée en un grand nombre de classes, a bien voulu m'agréger à sa classe la plus distinguée. j'ai remporté à la Rochelle le prix de *Henry IV*, et l'Academie de la Rochelle a bien voulu aussi me donner place parmi ses Membres. En composant pour l'Eloge de *Bayard*, j'avois le même desir (peut etre la même esperance) relativement à l'Académie de Dijon. Or, s'il est vrai que l'Académie me sache quelque gré de mon ouvrage, j'oserois lui demander ce même honneur que j'aurois desiré de meriter par un triomphe complet. Si ce titre m'a manqué l'Academie daignera peut etre me compter pour quelque chose, deux prix et trois *accessit* obtenus à l'Académie Francoise, un prix à Rouën, un prix à la Rochelle, le titre d'Acade-

micien de Rouën et de la Rochelle;
Surtout celui de Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, celui de Membre de la société particulière du journál des Savans, celui de Censeur si l'on veut encore, peut etre aussi l'histoire de FRANCOIS I n'est-elle pas entierement inconnue à Dijon. Pardon, Monsieur, tout ce petit étalage a un peu l'air de la vanité; jugez moi cependant plus favorablement, et ne voyez ici que le desir de vous paroitre un peu moins indigne de l'honneur d'etre votre Confrere; daignez me ménager cette faveur; mais silence, je vous prie, sur ma petite disgrace.

J'ai l'honneur d'etre avec un sincere respect,

Monsieur,

Votre trés humble et trés obeissant serviteur.

GAILLARD.

à Vierzon le 31 aout 1769.

TROISIÈME LETTRE
DE M. GAILLARD.

à Paris le 17 mars 1770.

Voici, Monsieur, l'hommage que vous avez bien voulu vous charger de faire agréer de ma part à l'Académie. je voulois avoir l'honneur de lui offrir les cinq ouvrages qui m'avoient valu des prix tant à l'Academie Françoise que dans d'autres Academies, et quelques autres qui avoient eu *l'accessit à* l'Academie Francoise, Mais voici tout ce que j'en possede.

Me permettriez-vous, Monsieur, de prendre la liberté de vous charger encore de quelques Commissions.

M. Frantin, imprimeur de M. l'Evêque et du College, m'a fait tenir, et je crois par vous, Mr, le tableau de l'Academie de Dijon : Permettriez-vous Mr que mes remerciemens lui parvinssent aussi par vous? voudriez-

vous lui faire parvenir quelques observations sur ce tableau, dans ce qui concerne mon article?

1.° on me dit né à Soissons; je suis né dans le diocese, et non pas à Soissons même.

2° quant à la liste de mes ouvrages, je ne puis en désavouer aucun, parce qu'il ne faut jamais mentir, à ce que je crois; mais je ne puis vous cacher que je ne rougisse un peu des premiers, faits dans l'extrême jeunesse et même dans l'enfance, et cela malgré le succès du premier de tous, succès qui a été tel que je n'en souhaiterois pas un plus complet au meilleur des ouvrages que je puis être devenu capable de faire; cela n'empêche pas que cet ouvrage dont je n'aime point à entendre parler, ne soit le begayement d'un Ecolier. (je parle de la Rethorique) mais qu'elle soit bonne ou mauvaise on n'a point fait de faute en me l'attribuant, ainsi je n'ai rien à dire à cet égard; mais la date de la publi-

cation n'est pas exacte; on a mis 1748 elle a paru dès 1746 elle étoit faite dès 1744 lorsque j'étois encore au College, et 1748 est l'époque de la 2e ou de la 3e édition.

3.° On met que l'Eloge de *Descartes* a eu le second prix, cela est très inexact; le prix fut partagé très egalement entre M. Thomas et moi, sans aucune subordination de l'un à l'autre. Il se peut faire qu'en cela j'aye été traité trop favorablement, mais il s'agit du fait. quant au prix de *la Paix*, je n'ai eu que le second, M. de la Harpe a eu le premier et il n'y a rien à dire à cet article ni aux autres, il faut seulement retrancher le mot *second* dans l'article Descartes. j'ai fait encore quelques autres ouvrages que ceux dont on donne la liste, mais je trouve très bon qu'on n'en parle pas. On pourroit seulement annoncer une ode sur les volcans qui vient de remporter le prix de l'Academie de Marseille en 1769.

Voudriez-vous bien encore, monsieur, me faire le plaisir de faire dire à M. de la Garde, libraire à Dijon, rue de Condé, que je compte remettre incessament à Mr de Sartines ou à M. Marin, *le Commentaire des œuvres dramatiques de M. de Voltaire* qui m'a été adressé pour la Censure, mais que je ne puis l'approuver par des raisons qui me sont particulières, et que je l'invite à demander un autre censeur.

Pardon, monsieur de toutes les peines que je vous donne, j'en use avec toute la liberté d'un confrère, j'ai l'honneur d'etre avec un respectueux attachement,

Monsieur,

Votre très humble et très obeissant serviteur

GAILLARD.

P. S. J'ai reçu en effet le 1er vol. des Mem. de l'Academie de dijon, dont j'ai Monsieur, mille graces à vous rendre, et qui contient d'excellentes

choses. M. de la Lande, mon ancien à l'Academie, quoique mon cadet au journal des Savans, s'est chargé d'en rendre compte, et il l'a fait et bien fait.

NOTE.

GAILLARD (Gabriel-Henri), né à Ostel, village du diocèse de Soissons, le 26 mars 1726, membre de l'Académie française et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres, reçu à l'Académie de Dijon le 13 novembre 1769, avait concouru pour l'ELOGE DE BAYARD, proposé pour prix de 1769. Son Mémoire était coté IV, et portait pour épigraphe :

. . . . *Defensoribus istis,*
Tempus eget. . . . . Virg. Eneid.

Il obtint le premier accessit. M. COMBES, prêtre de l'Oratoire, dont le Mémoire numéroté VI avait pour épigraphe :

O felicem illum qui non adspectus tantùm sed etiam cogitatus emendat !

obtint le prix ; mais l'Académie déclara qu'elle regrettait de n'avoir pas deux couronnes à décerner.

M. GAILLARD mourut au village de Saint-Firmin près de Chantilly, le 13 février 1806.

M. Gaillard a publié les ouvrages suivans :

Réthorique française à l'usage des jeunes demoiselles; Paris, 1748, in-12, souvent réimprimé ;

Poëtique française à l'usage des dames; Paris, Leclerc, 1749, in-12, 2 vol. ;

Parallèle des Quatre Electres de Sophocle, d'Euripide, de Crébillon et de Voltaire; Lahaye, Neaulmes, 1750, in-12.

Mélanges littéraires; Amsterdam (Paris), 1756, in-12;

Histoire de Marie de Bourgogne; Paris, Leclerc, 1757, in-12;

La Nécessité d'Aimer, poëme qui a concouru au prix de l'Académie française, en 1764; Paris, 1764, in-8.°;

Epître aux Malheureux, pièce qui a obtenu l'accessit de l'Académie française en 1766; Paris, 1766, in-8.°;

Eloge de Charles V, Roi de France, qui a concouru au prix de l'Académie française en 1767; Paris 1767, in-8.°;

Histoire de François I.er; Paris 1759, in-12, 7 vol.;

Histoire des Rivalités de France et d'Angleterre, 1771 — 1802, in-12, 11 vol.;

Eloge de La Fontaine, qui a concouru en 1774 au prix de l'Académie de Marseille; Paris, Durand, 1775, in-8.°;

Histoire de Charlemagne; Paris, 1782, in-12, 4 vol.;

Histoire de la Rivalité de France et d'Espagne; Paris, 1782, in-12, 4 vol.;

OEuvres complètes de Dubelloy, avec des notes et dissertations; Paris, Cussac, 1787, in-8.°, 6 vol.;

Observations sur l'Histoire de France, de Velly, etc.; Paris, 1806, in-12, 4 vol.;

Eloge de Malesherbes; Paris, 1806, in-8.°;

Il a travaillé *au Journal des Savans* depuis 1752 à 1792; *au Mercure* depuis 1780 à 1789, et il a fourni plus des trois quarts de la partie de l'histoire du *Dictionnaire encyclopédique*.

LETTRE DE M. LARCHER

A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

Paris 10 décembre 1775.

Je vous prie, monsieur, d'agréer un exemplaire de mon Mémoire sur Vénus qui a remporté le prix de l'Académie des inscriptions. je vous le dois, monsieur, et par reconnoissance pour l'entrée à l'académie de dijon que vous m'avez procuré, et à titre de Connoisseur.

Si vous vous donnez la peine de parcourir mon mémoire, vous remarquerez que ce n'est point une simple compilation, chose qu'avec des connoissances médiocres tout le monde étoit en état d'exécuter; mais que j'ai su tirer tout le parti possible d'une multitude de matériaux rassemblés avec le plus grand soin; que j'ai donné des rai-

sons sûres, ou du moins vraisemblables de toutes les diverses dénominations sous lesquelles Vénus étoit Connue. je crois être le premier qui ait immaginé que cette déesse étoit un emblême sous lequel les philosophes anciens entendoient le principe générateur répandu dans toute la nature, et je pense en avoir donné de très bonnes raisons. voyez pag. 6e et surtout page 87.

Les amours de Mars et de Venus, et Harmonie, fruit de ces amours, ont de tout temps embarassé les mithologues je les ai expliqués d'après les mêmes principes, d'une manière que je crois satisfaisante. vous pouvez consulter la page 90, etc.

Il y a deux sortes de critiques, l'une qui regarde les choses et l'autre les mots: je les ai mêlées toutes deux dans ma dissertation. La première est à la portée d'un plus grand nombre de personnes, la seconde qui, dans tous les pays, n'est le partage que du petit

nombre, n'est point assez estimée en France, où l'on compte à peine trois ou quatre savans qui se distinguent dans cette science qui a procuré l'immortalité aux Casaubon, aux Valois, aux Saumaise. Si l'on n'est ecclairé du flambeau de la critique, on court risque à tout instant de s'égarer en lisant les anciens. Qui d'entre nous se flatteroit d'entendre aujourd'hui Virgile et Horace sans les critiques judicieux qui ont épuré le texte de ces auteurs et les ont mis à notre portée.

Quoique je sois bien éloigné du mérite de ces grands hommes, je me suis cependant enhardi à marcher sur leurs traces, et j'ai pensé que cela seul suffisait pour me distinguer de la tourbe de ceux qui voudroient traitter le même sujet. Ne soyez donc point effrayé, Monsieur, de trouver des corrections des restitutions de texte dans un ouvrage qui devoit être jugé par une académie dont la critique est un des principaux objets.

Je me flatte que vous remarquerez aussi un homme nourri dans les principes de la saine philosophie, et qui n'a jamais su plier sous le joug du despotisme. Vous en trouverez la preuve en plusieurs endroits de cet ouvrage et particulièrement pag. 109.

Mais si vous voulez voir en peu de mots le résultat de mon Mémoire, ayez recours, je vous prie, à la p. 306 et donnez vous la patience de lire jusqu'à la fin.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et la considération qui vous sont dus.

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

LARCHER.

Je vous prie, monsieur, de faire remettre un exemplaire de ma dissertation, avec la lettre ci-jointe à MM. de l'Académie.

NOTES.

LARCHER (Pierre-Henri) naquit à Dijon le 12 octobre 1726 ; sa famille s'honorait d'être alliée à celle des Bossuets.

Dans l'âge des plaisirs, il se consacrait tout entier à l'étude approfondie de la langue et des auteurs grecs : c'étaient les seuls livres qu'il eut entre les mains. Sa traduction de l'*Electre* d'Euripide, des Amours de *Callirhoé*, ses remarques sur les *Æthiopiques* d'Héliodore, annoncèrent en lui un helléniste du plus haut mérite.

Pressé par quelques amis de réfuter les erreurs que Voltaire avait commises dans sa *Philosophie de l'Histoire*, Larcher publia ses remarques sous le titre de *Supplément à la Philosophie de l'Histoire*, ouvrage rempli d'érudition, auquel Voltaire répondit par une diatribe intitulée : *Défense de mon Oncle*. Larcher répliqua à ce nouvel écrit avec autant de force que de raison ; ses critiques furent goûtées, et une seconde édition enlevée aussi rapidement que la première fut la meilleure réponse aux erreurs dans lesquelles Voltaire était tombé.

Larcher traduisit de l'anglais plusieurs ouvrages ; mais ce fut sur-tout à ses traductions grecques qu'il dut sa célébrité. Son Mémoire sur *Vénus Anadyomène*, sa traduction de la

Retraite des Dix-Mille de XÉNOPHON, lui méritèrent d'être admis en mai 1778 à l'Académie des Inscriptions, en remplacement de M. Lebeau, et il justifia le choix de cette compagnie par sa traduction d'HÉRODOTE, qui parut en 1786, la plus exacte, la plus fidelle qu'il y ait des œuvres de ce père de l'Histoire. Il en donna une nouvelle édition en 1802, où se trouvent rectifiées quelques hardiesses peu d'accord avec les vérités de la religion chrétienne, que Larcher se faisait gloire de professer, suivant qu'il l'a attesté lui-même.

L'Académie de Dijon s'honorait aussi de compter M. Larcher parmi ses membres. Ce savant fut admis à l'Institut en juillet 1796, décoré de l'ordre de la légion-d'honneur, nommé professeur de littérature grecque à l'Université de Paris, et mourut le 22 décembre 1812, à l'âge de quatre-vingt-six ans, d'une chute qu'il fit de son lit qui était très-élevé. M. Boissonade qui lui succéda à l'Institut, a publié une notice de la vie et des ouvrages de son prédécesseur. Il laissa, dit un moderne, une mémoire glorieuse et l'exemple d'une vie sans reproche.

M. Larcher possédait une des plus riches bibliothèques de particulier, dont le catalogue fut imprimé en 1813, in-8.°, 276 pages, contenant 2,143 articles. Elle fut vendue en détail 90,000 f. On jugera combien cette collection était pré-

cieuse, lorsqu'on remarquera qu'un exemplaire d'Homère, *Venet., Ald.*, 1504, in-8.°, 2 vol., a été vendu . . . . 2900 f.

Une Bible de Mayence, in-fol., 2 v. . 2120

Un Pline, *Spire*, 1469, in-fol., 2 v. 1822

Un Hederic, lex. græc., 1755, in-4.° 1780

Un Homère grec, Florence, 1488, in-f.° 1122

Les Idylles de Théocrite, 1493, in-fol.° 1001

Aulu-Gelle, Noct. Att., Romæ, 1649, in-folio. 860

Homère, *Blad.*, 1542, in-folio . . 640

Isocrate, orat. gr., 1493, in-fol. . . 620

Montfaucon, *Antiquité expliquée, et Supplément* 1201

PREMIÈRE LETTRE
DE M. COURT DE GEBELIN.

MESSIEURS,

Ce fut un beau jour pour moi que celui où MM. vos Commissaires vous rendirent un compte aussi flatteur du *Monde Primitif;* et où vous m'associates à un Corps aussi respectable que le vôtre. Recevez en les assurances de ma plus vive reconnoissance, et soyez bien persuadés que je sens tout le prix d'une faveur aussi distinguée.

J'ose me flatter, Messieurs, que vous ne laisserez pas votre Ouvrage imparfait; et que malgré la distance qui nous sépare, Vous voudrez bien vous souvenir que vous m'avez associé à Vous, et que j'ai encore à parcourir une longue carrière, ou j'ai besoin des lumières et des secours de tous, surtout

Messieurs

Ce fut un beau jour pour moi que celui où MM. vos Commissaires vous rendirent un compte aussi flatteur du Monde Primitif ; & où vous m'associates à un Corps aussi respectable que le votre &c.

A Paris ce 19e fevr 76.

Court de Gebelin



d'une Société aussi éclairée que la votre.

Plus vous m'accorderez d'encouragemens et de lumières précieuses, et plus vous me mettrez à meme de justifier le choix que vous venez de faire.

Je serai plus vivement flatté de ces marques d'amitié que de l'honneur que vous venez de m'accorder. Je ne verrois dans celui-ci qu'un sterile laurier : je verrois dans celles-là tout ce qu'il y a de plus agréable pour une personne qui pense et qui sent tout le prix de l'amitié, qui sait combien elle est supérieure à tous les rangs, combien elle donne du prix aux plus grands honneurs.

Il me sera bien doux de penser que l'Académie de Dijon prendra desormais le plus grand interêt à mes recherches, qu'elle les a adoptées en m'adoptant, qu'elle m'a rendu le confrère d'une personne que j'ai toujours regardé comme mon Maitre, dont l'exemple

et les conseils m'ont été très utiles, et qui prendra j'espère, d'après ce nouveau droit que j'ai à ses avis et à ses secours, un plus grand intérêt à mon travail. Enfin que cette Académie a resserré mes liaisons avec un autre de ses membres dont l'amitié m'est toujours précieuse, et dont je desirerois bien que le sort fût aussi heureux qu'il le mérite.

Vous aprendrez sans doute avec plaisir, Messieurs, qu'ayant reçu la semaine derniere du secretaire d'une République, une bible en langue des Sauvages de Virginie, j'en ai déja commencé une Grammaire et un Dictionnaire qui me fait le plus grand plaisir, en me montrant les plus grands rapports de cette langue avec nombre d'autres, soit du Canada, soit de l'Asie et même de l'Europe. Et puisque la langue du Peuple d'Amérique le plus éloigné de l'Asie, se prête si bien à mes principes, que ne dois-je pas attendre de toutes les interme-

diaires. Je ne doutois pas de leur descendance commune, mais j'avais lieu de craindre que la privation des états successifs des langues Américaines ne rendît plus difficile leur comparaison avec celles de notre hemisphere.

Dans cette comparaison des Langues, il n'est aucun idiome qui ne puisse tenir un rang distingué. J'ai déja fait usage pour mon 3e vol. du langage Dijonnois et des Noels Bourguignons.

Dans ce moment on m'en envoye en langage de Besançon et de Vesoul, qui augmenteront mes objets de comparaison et qui pourront me conduire à de nouvelles conséquences, du moins quant à la comparaison des sons, car, d'ailleurs, je ne vois que des mots françois défigurés dans ces Noels de Besançon et de Vesoul. N'y auroit-il pas dans ces Contrées, de patois ou d'idiome plus éloigné du françois, plus raproché des anciennes langues qu'on y parla.

Je suis avec la plus vive reconnois-

sance, et avec des sentimens aussi distingués que respectueux

Messieurs,

Votre très humble et très obeissant serviteur

COURT DE GEBELIN.

à Paris, ce 19 fevrier 76.

NOTES.

M. COURT DE GEBELIN (Antoine), né à Nîmes en 1725, d'abord ministre protestant à Lausanne, vint encore jeune à Paris pour tirer parti des vastes connaissances qu'il avait acquises, mérita le prix annuel de l'Académie française et le titre de résidant de l'un des musées de Paris; il mourut en cette capitale le 10 mai 1784.

Il fut reçu membre non-résidant de l'Académie de Dijon, le 18 janvier 1776. Le confrère dont il parle comme de son maître, est le savant président DE BROSSES. Celui dont il desirait que le sort fût aussi heureux qu'il le méritait, qu'il désignait comme son ami, est très-probablement M. BOSC d'ANTIC (Paul), médecin, né à Pierre-Segude, en 1726, reçu le 11 janvier 1765 membre non-résidant de l'Académie de Dijon, auquel on

doit d'excellens mémoires sur l'application de la chimie aux arts de la verrerie et de la poterie, couronnés par l'Académie des Sciences dont il était membre correspondant; il mourut la même année que son ami, à Paris, en juin 1784.

Court de Gebelin nomme *Bosc d'Antic* dans le post-scriptum de sa lettre du 30 octobre 1776. Les malheurs qu'il éprouva furent de se trouver envelopé dans l'affaire de M. *Varenne de Béost*, qui avait été aussi membre de l'Académie de Dijon; M. *Rigoley de Juvigny* écrivait à ce sujet, le 20 décembre 1773, au secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon :

« J'ai fait remettre à M. d'Antic la lettre qui » était pour lui. Il y a douze jours environ qu'il » est sorti de prison, avec des domages et interets » contre celui qui l'a fait emprisonner. je connois » la malheureuse affaire dans laquelle il est em- » barrassé, et si j'en eusse été cru, ni M. d'Antic, » ni M. de Varenne n'auraient été les dupes » d'un tas de fripons tels que ceux qui les ont » trompés. le pis est qu'il n'y a plus de remede. » Beost est trop coupable pour que je vous en » parle. »

M. Pasumot écrivait à ce sujet, le 9 août 1774, au secrétaire perpétuel : « M. Varenne de Béost » est à St-Lazare, où M. son père l'a fait ren- » fermer parce qu'il doit 80,000 fr. et qu'ayant » déjà payé ses dettes deux fois, il ne veut plus

» que son fils soit encore une 4e fois dans de mau-
» vaises affaires. C'est pour cette raison qu'on a
» vendu sa collection d'histoire naturelle. . . . .
» L'Académie des Sciences dont il était corres-
» pondant, a décidé, par son comité, qu'il était
» indécent qu'un correspondant fut enfermé à
» St-Lazare, et on l'a raïé. J'ai appris ce détail
» sans le chercher.

M. de Beost écrivait lui-même au secrétaire perpétuel de cette Académie, en juillet 1775, la lettre suivante : « M.r — des Evénemens dont le souvenir renouvelle sans cesse mes douleurs, nécessitèrent il y a douze ans, ma démission d'un corps auquel il m'eut été bien doux d'appartenir jusqu'au tombeau (*); mais mon cœur n'en fut jamais séparé d'intention. il y tient tellement encore, qu'en toute circonstance je rappelle la gloire de cet ancien Titre ; que je m'en pare avec complaisance, et qu'il est à mes yeux l'un de ceux qui m'honore davantage.

» depuis l'instant fatal où des Coups imprévus, et surtout étrangers à mes Véritables Sentiments m'arrachèrent du sein de la Patrie, je n'ai pu me persuader pour ainsi dire, que tant d'illustres membres eussent totalement cessé d'être mes

---

(*) M. Varenne de Béost, secrétaire en chef des états de Bourgogne, avait été reçu membre honoraire de l'Académie de Dijon le 1.er février 1760.

Confrères, sans doute parce qu'ils restaient mes Modeles et mes Maitres.

» C'est, M^{r}, d'après cette association, uniquement Mentale, je l'avoue quant au fait, mais réelle, sincère, indestructible, quant aux desirs, que j'ai l'honneur de Vous adresser plusieurs exemplaires d'un Ecrit qui vous attendrira peut être sur les horreurs de mon Sort.

» Plaignez-le, M^{r}, plaignez-moi de concert avec ces nobles Compagnons de vos Travaux littéraires, autrefois les témoins de mes foibles Essais. Engagez ces vertueux Compatriotes à protéger un infortuné que poursuit à outrance la plus inouie des Persécutions : Devenez près d'Eux, le Garant de mon admiration de mon Respect et du plus inviolable attachement : Daignez en un mot, me rendre cette justice de croire que jamais je ne démériterai leur Estime, et que je mérite encore l'honneur de Votre amitié. je la réclame et suis avec respect. M^{r}, votre, etc., etc. »

Le langage dijonnais dont parle M. Court de Gebelin ne peut être que le *Virgile virai en Borguignon*, parodie de l'Enéide, pleine de sel et de gaîté, commencée par Pierre *Dumay*, conseiller au parlement, mort en 1711, jusqu'au 360.e vers du 2.e livre, *car, disô ti, si dan lo varve;* continuée depuis ce vers par Paul *Petit*, licencié de Sorbonne, mort en 1734, achevée par le père Philippe *Joly*, dominicain, quant aux VIe, VIIe, VIIIe, IXe et

x.ᵉ livres; les deux premiers livres et partie du troisième ont été imprimés à Dijon par Defay, 1718, 1719, 1720, in-12.

Les Noëls Bourguignons sont ceux de Bernard DE LA MONNOYE, mort en 1728, chef-d'œuvres de poésie, accompagnés d'un glossaire du même auteur, imprimés en 1720, in-12, et qui ont eu depuis plusieurs éditions.

Quant aux Noëls en patois de Besançon et de Vesoul, ils n'ont d'autre mérite que de conserver l'idiome du pays, et n'ont fait aucune espèce de réputation à leurs auteurs. Madame Brun et M. Petit-Benoist ont imprimé, en 1753, in-8.°, un dictionnaire comtois-français, Fontette 38,372.





Devosge delin *Duhamel Sculp.*

BERNARD DE LA MONNOYE

Né à Dijon le 15. Juin 1641. Mort à Paris le 15. Oct.bre 1728.



SECONDE LETTRE
DE M. COURT DE GEBELIN.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer Comme une offrande à l'Académie de Dijon, le 4.e volume du *Monde Primitif*, et un abrégé in-8° que j'ai fait pour les jeunes gens en particulier, du 2.e et du 3.e vol., qui roulent sur l'origine du langage et sur les principes generaux de la Grammaire. Je serai très flatté si cet illustre Corps accueille cette suite avec la même indulgence qu'il a témoigné pour les trois premiers volumes et si vous en etes satisfait vous même.

Me voila actuellement parvenu aux Volumes des langues : le vol. suivant contiendra les Dictionn. Etymologiq. des lang. Francoise, Latine et Grecque. Il sera j'espere interessant, il ne tiendra pas du moins à moi qu'il ne soit digne

de voir le jour et qu'il ne reponde à l'utilité dont il peut être : mais ces Dictionnaires exigent des materiaux immenses en fait de mots : j'en rassemble de toutes parts autant que je puis; on a la complaisance de m'en preter; et il s'en faut bien malgré cela que j'aie tout : il y aura donc quelquefois des vuides d'une nuance à l'autre; mais ces vuides n'altereront point la force des principes, et n'empecheront pas qu'on ne puisse profiter du debris de tant de langues en voyant leurs rapports intimes et qu'elles partirent toutes d'un même point.

Je saisis d'ailleurs avec empressement cette occasion de me rapeller à votre souvenir et de Vous assurer des sentimens distingués avec lesquels je ne cesserai d'etre

Monsieur,

Votre très humble et très obeissant serviteur

COURT DE GEBELIN.

Paris rue Poupée 30 octobre 76.

Vous voyez Monsieur par la date de cette lettre que je la tenois prete pour saisir la premiere occasion qui se presenteroit : elle vient de se presenter d'une maniere bien agreable pour moi, c'est Monsieur votre fils qui me la fournit : il m'a fait l'amitié de me venir voir avec un de ses amis et notre bon ami D'antic : je serois très-flatté de pouvoir lui etre bon à quelque chose et vous marquer en cela combien j'honore et estime le Pere.

NOTES.

L'abrégé du 2.e et du 3.e volume du *Monde primitif*, dont il est parlé dans la lettre qui suit, a paru en 1776, in-8°., fig.

Le 4.e volume que M. Court de Gebelin envoyait à l'Académie a paru en 1776; le 9.e a paru quelque temps avant sa mort, arrivée en 1784.

Le fils de M. Maret dont il parle dans sa lettre du 30 octobre 1776, est M. Jean-Philibert Maret, ancien conseiller d'état, directeur général des vivres, frère de M. le duc de Bassano.

LETTRE

DE M. VALMONT DE BOMARE.

Monsieur. — J'ai souvent dit que les Academies devroient adopter la maxime du philosophe Seneque; c'est ainsi, et vous le savez qu'elle s'explique : *demus utilia, jucunda, mansura*. L'academie de Dijon agit en Senèque, et il m'est infiniment agréable qu'ayant à accorder une fois la recompense la plus flatteuse du merite, son choix soit tombé sur moi. — Je sens tout le prix de son indulgence, et je vous supplie, monsieur, de l'assurer de toute ma gratitude et du zele que je mettrai dans tous les temps à meriter son bienfait et a tacher de me rendre digne de la liste de ses fastes. Rhodope, cette fameuse courtisanne, disent les Grecs, avoit elevé un monument avec les pierres qu'elle avoit exigées de ses amans : ce

Monsieur

J'ai souvent dit que les Academies devroient adopter la maxime du philosophe Senèque; c'est ainsi, et vous le sçavez, qu'elle s'explique-Demus utilia, jucunda, mansura: L'academie de Dijon agit en Senèque, et il m'est infiniment ~~flateur~~ agréable, qu'ayant à accorder une fois la recompense la plus flateuse du mérite, son choix soit tombé sur moi - etc.

à Paris, le 10. mai 1776. Valmont de Bomare



monument avoit éternisé la foiblesse des contribuables, j'ose présumer que l'academie invite plus qu'elle n'exige, et que l'edifice qu'elle erige doit eterniser aussi la gloire de ceux qui en fournissent les materiaux. Dans ces vues, et comme associé à ses travaux, je me ferai une loi de lui plaire utilement.

Je suis avec l'estime la plus distinguée et avec respect,

Monsieur. — Votre très humble et très obeissant serviteur. —

VALMONT DE BOMARE.

à Paris ce 10 mai 1776.

NOTE.

Jacques-Christophe VALMONT DE BOMARE, né à Rouen le 17 novembre 1731, reçu à l'Académie de Dijon le 2 mai 1776, et en 1795 à l'Institut, est mort à Paris le 24 août 1807. Son *Dictionnaire d'Histoire naturelle* a été publié : Lyon 1791, in-8.°, 15 vol.; Lyon 1793, in-4.°, 8 vol.

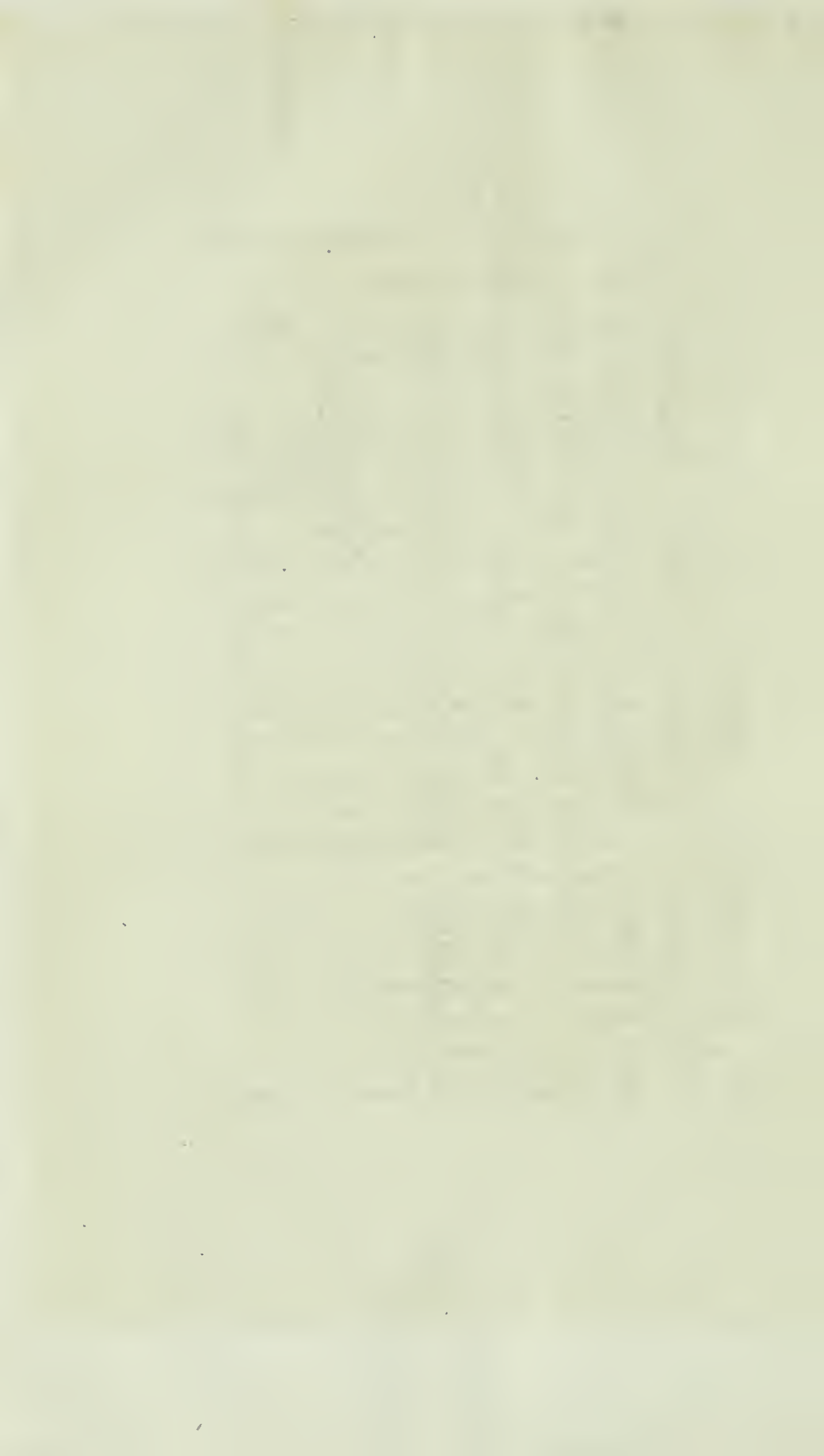
LETTRE

DE M. LE CHEV.[er] DE BONNARD.

Je suis enchanté, Monsieur, que le volume des Pierres gravées ait pu être agréable à l'academie ; ce qu'il y a de sûr, c'est que j'ai eu grand plaisir à lui offrir ce tribut de reconnoissance et de respect, et à vous prier de lui en faire agréer l'hommage. On païe sa dette comme on peut. Il me seroit certainement, Monsieur, aussi glorieux qu'agréable de contribuer à la solemnité de vos séances publiques ; mais je n'ai rien de fait et j'ai moins que jamais le loisir de faire. Mes devoirs sont si continus qu'ils me condamnent à ne rien produire et me privent presque du plaisir de lire. Il ne me reste que la faculté d'applaudir aux travaux utiles, de louer les ouvrages estimables, et d'aimer et d'honorer mes dignes confrères les vrais académiciens.

Je suis enchanté, Monsieur, que le volume des
Pierres gravées ait pu être agréable à l'académie ; ce
qu'il y a de sûr, c'est que j'ai eu grand plaisir à lui
offrir ce tribut de reconnoissance et de respect et
à vous prier de lui en faire agréer l'hommage. etc
au château de S. claud le 4 juin 1780

Bouriard



Je dois, Monsieur, vous faire revenir d'un préjugé trop flatteur pour moi que je me reprocherois à jamais d'autoriser le moins du monde par mon silence. Je dois à la gloire de la Dame illustre à laquelle vous daignez m'associer, je dois surtout à la vérité de vous assurer que je n'ai eu aucune part ni directement ni indirectement à aucune des pièces du Théatre d'éducation, qu'à peine ai-je entendu la lecture de deux ou trois avant l'impression, et que je n'ai pas eu la bonne fortune de contribuer seulement du plus petit conseil à la composition ou à la correction du moindre de ces charmans ouvrages. Je vous aurai même, Monsieur, une véritable obligation si vous voulez bien détromper les personnes qui pourroient avoir les mêmes préjugés que vous à cet égard. La gloire est bonne sans doute, mais la vérité vaut mieux encore, et je serois inconsolable de jouir d'un bien qui ne m'appartient pas. je compte sur

votre justice, Monsieur, et vous prie d'agréer l'estime respectueuse et tous les sentimens que je vous ai voués dès longtemps et pour la vie.

BONNARD.

au chateau de St.-Cloud le 9 juin 1780.

NOTES.

Le volume dont il est question au commencement de cette lettre est la *Description des principales pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans* (par les abbés Leblond et Lachau), Paris, 1780, in-fol., dont M. de Bonnard envoya le 17 mai 1780, à l'Académie un exemplaire choisi du 1.er volume.

On devine assez que la dame dont parle M. le chevalier de Bonnard était son illustre compatriote Madeleine - Félicité Ducrest de Saint-Aubin, née à Champceri, paroisse d'Issy-l'Evêque, arrondissement d'Autun, le 16 janvier 1746 (*). Elle a épousé le comte de Genlis, nom

(*) Sa mère N.'. . . . Bouquez de Mezières, était une femme de beaucoup d'esprit; elle composa un grand nombre de pastorales et autres pièces qu'elle faisait représenter à Bourbon-Lancy dans sa société. Elle est auteur de quelques romans.

sous lequel elle est avantageusement connue dans le monde littéraire; cette dame se trouvait nièce de madame de Montesson, et, à ce titre, avait accès et liaison dans la maison d'Orléans, où le chevalier de Bonnard était sous-gouverneur des princes enfans de son altesse royale Louis-Joseph-Philippe, alors duc de Chartres. Madame de Genlis succéda en 1782 au chevalier de Bonnard, en qualité de gouvernante des princes de cette branche royale de France.

Le chevalier Bernard de Bonnard, né à Semur-en-Auxois le 22 octobre 1744, officier du corps royal d'artillerie, revint en sa patrie, en 1784, pour soigner ses enfans atteints de la petite vérole; attaqué lui-même de cette maladie, il en mourut le 13 septembre de la même année (*). Ses poésies gracieuses, faciles, élégantes furent recueillies par M. Garat son ami, et publiées en 1791, in-8.°, précédées d'un précis sur sa vie.

(*) Hommage immortel soit rendu au docteur JENNER, qui, par sa découverte du fluide vaccin, a préservé le genre humain d'un aussi cruel fléau!



Parmi les lettres dont S. A. S. monseigneur le Prince de Condé honorait chaque année l'Académie dont il était le protecteur. Nous nous bornerons aux trois suivantes qui sont en rapport avec l'histoire littéraire de cette société.

PREMIÈRE LETTRE

DE M.[gr] LE PRINCE DE CONDÉ.

à Paris le 9 fevrier 1768.

Je suis bien sensible, Messieurs, à l'attention que vous me marquez, en me faisant part du dessein de M. Legoux de fonder des prix en faveur des Elèves de l'Ecole gratuite de dessin établie à Dijon. Je ne puis qu'applaudir à des intentions aussi louables et aussi propres à exciter l'émulation parmi les Elèves de cette nouvelle Ecole, et M. Legoux ne pouvait prendre un parti plus sage que de s'en rapporter aux lumières de l'Académie pour le jugement et la dis-

tribution des prix dont son zele pour le progrès des sciences lui a inspiré de faire la fondation. je vous prie d'être persuadés, Messieurs, que j'ai pour vous les sentimens d'une parfaite estime.

LOUIS-JOSEPH DE BOURBON.

A MM. de l'Académie de Dijon.

NOTES.

Au mois de juillet 1766, M. Devosges père, né à Gray (Haute-Saône) le 25 janvier 1732, présenta aux états de Bourgogne un mémoire pour être autorisé à établir à Dijon une école publique de dessin. Par délibération du 24 décembre 1766, MM. les élus approuvèrent ce projet, et accordèrent à titre d'encouragement une somme de 600 francs.

Cette école s'ouvrit sous la protection des états le 24 mars 1767. Les élèves de M. Devosges firent de tels progrès dans cette première année, que MM. les élus arrêtèrent un règlement pour lui donner une forme stable, et fixèrent à 1800 f. les honoraires du professeur, qui l'année suivante furent portés à 2400 francs, et accom-

pagnés d'une lettre infiniment honorable pour M. Devosges.

A la séance de l'Académie du 8 janvier 1768, où M. Devosges fut reçu membre résidant de cette compagnie, M. Legouz-Gerland, dont toute la vie est semée d'actes de bienfaisance, offrit de fonder à perpétuité des prix pour les élèves de cette école : ils consistaient en une médaille d'or de 100 fr. pour les dessinateurs, une en vermeil pour les sculpteurs, et une en argent pour la partie des ornemens.

Le type représentait Minerve debout, couronnant la Peinture et la Sculpture, figurées par un tableau et par le torse antique, avec cette légende : *Pict. et Sculpt. Acad. divionensis præmium*, et dans l'exergue M. DCC. LXVII; au revers, un soleil levant dont les rayons dissipent les nuages et éclairent la ville de Dijon, et pour devise : ORIENDO JAM NITESCIT.

Le dessin en fut donné par M. Devosges, la gravure en fut exécutée par Gabriel Monnier, artiste habile, mort à Dijon en 1804.

Ces prix furent solennellement distribués, le 7 août 1768, par le vice-chancelier de l'Académie, en présence des commissaires de cette société et des membres des autorités civiles et militaires de la province.

Dans cette cérémonie, M. Legouz de Gerland

reçut d'éclatans témoignages de la satisfaction et de la reconnaissance publique.

Par délibération du 20 décembre 1769, MM. les élus ayant ordonné que les frais, dépenses et prix de l'école de dessin, peinture et sculpture seroient dorénavant mis à la charge de la province, M. Legouz de Gerland employa les fonds qu'il avait destinés pour ces prix à l'acquisition d'un Jardin botanique dont il mit l'Académie en possession. *(Eloge de M. Devosges,* par M. Fremiet, pag. 75, notes.)

M. François Devosges mourut à Dijon le 22 décembre 1811, justement honoré des regrets de toutes les classes de citoyens. Son école, qui a produit plusieurs artistes distingués dont s'enorgueillit la Bourgogne (*), a été convertie par décret du 16 novembre 1813, en école spéciale des Beaux-Arts, dont la direction fut donnée ensuite à M. Anatole Devosges, fils du fondateur.

(*) Gagneraux, peintre de *la Bataille de Sénef, etc.*

Prudhon, peintre, membre de l'Instit., classe des Beaux-Arts.

Devosges fils, peintre du *Dévouement de Cimon, etc.*

Ramey, sculp., memb. de l'Inst., classe des B.-Arts.

Renaud, sculp., surnommé le *Michel-Ange français.*

Rude, sculpteur d'*Aristée*, de *Marius, etc.*

Gaule, Petitot, Bertrand, etc., qui ont remporté à Paris des premiers grands prix.

SECONDE LETTRE

DE M.[gr] LE PRINCE DE CONDÉ.

à Paris le 13 avril 1776.

Vous recevrez, Messieurs, dans quelques jours, une caisse contenant des productions naturelles que j'ai retirées de mon cabinet de Chantilly pour ajouter à celui que vous formez. je joins, à ma lettre, le catalogue de ce que la caisse contient. j'aurois bien desiré que cet envoi eut pu être plus considérable. Vous savez, Messieurs, quels sont les sentimens d'estime et d'amitié que j'ai pour vous.

Louis-Joseph de BOURBON.

A MM. de l'Academie de Dijon.

NOTES.

Le cabinet d'histoire naturelle de l'Académie de Dijon doit sa première origine à la libéralité

de M. Legouz-Gerland ; madame de Rochechouart, dame de la Croix-Etoilée, l'a augmenté ; M. de Clugny, mort en 1776 contrôleur-général des finances, y ajouta une belle collection de poissons de mer desséchés ; S. A. S. monseigneur le Prince de Condé l'enrichit d'une belle suite de minéraux, probablement les doubles des échantillons dont le roi de Suède, Gustave II, avait fait présent à ce prince en l'année 1774 (*Environs de Paris*, page 56.), et dont le triage fut fait par Valmont de Bomare, conservateur de la galerie d'histoire naturelle de Chantilly.

Le cabinet d'histoire naturelle de l'Académie de Dijon possède quelques oiseaux empaillés, envoyés par le père Fourcaud, savant ornithologiste ; des plantes marines, une belle variété de coquillages, de métaux, etc., etc., le tout rangé dans le meilleur ordre. Ce dépôt est actuellement sous la direction de M. Masson, membre de l'Académie des Sciences, pharmacien à Dijon, de S. A. S. monseigneur le prince de Condé.

TROISIÈME LETTRE DE M.gr LE PRINCE DE CONDÉ.

Paris, le 24 février 1778.

LORSQUE je reçus, Monsieur, votre lettre du 15 janvier, M. Dupleix m'avait déja envoyé copie de celle qu'il a écrite à M. Necker, en lui adressant le procès-verbal estimatif des réparations nécessaires à la tour du Palais du Roi, tant pour sa conservation que pour faciliter le projet de l'Académie d'y établir un observatoire. J'écrivis aussi dans le temps à M. Necker qui me répondit que dès qu'on lui auroit fait le rapport de cette affaire, il seroit fort empressé de la terminer, et de pouvoir concourir à mes vues. Il m'a écrit depuis, qu'il a mandé à M. Dupleix de faire faire ces réparations conformément au devis. Je ne doute pas que M. l'intendant n'ait donné les ordres nécessaires pour son

exécution, au moyen de quoi, d'abord que la tour sera en état, l'Académie pourra s'occuper de l'établissement de son observatoire. Cette décision m'a fait d'autant plus de plaisir que j'en ai beaucoup à contribuer aux succès de tout ce qui regarde les progrès de l'Académie. Comptez, Monsieur, toujours sur ma façon de penser pour vous.

LOUIS-JOSEPH DE BOURBON.

A M. MARET.

NOTES.

La tour dite la *Terrasse*, qui surmonte l'ancien palais des ducs de Bourgogne, actuellement le *Logis-du-Roi*, bâtie sur la fin du XIV.e siècle, élevée de cent quarante-trois pieds, était restée sans aucune affectation particulière. L'Académie en fit la demande pour y établir un observatoire, et toutes les autorités de la province s'empressèrent de seconder ses vues d'utilité publique.

M. l'abbé Fabarel, membre de l'Académie, y fit placer tous les instrumens propres aux observations, et fit cadeau des livres nécessaires aux études et opérations astronomiques. M. de

Montigny, trésorier-général des Etats de Bourgogne, fit présent d'une magnifique lunette de Dolond ; le célèbre Herschel, membre honoraire de l'Académie de Dijon, y envoya un très-beau télescope dont il avait soigné la confection.

Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, né à Paris le 9 août 1736, accepta en décembre 1763 le titre de protecteur que l'Académie de Dijon lui déféra. Indépendamment de son mérite militaire, qualité inhérente à la maison des Condés, ce prince aimait et cultivait les lettres.

Ses *Essais sur la Vie du grand Condé*, Paris, Léopold Collin, 1806, in-8.°, ont eu deux éditions dans la même année, preuve manifeste des talens de l'auteur et de l'estime que l'on conservait pour les Condés, dans un temps où l'on était loin de croire que jamais ils rentreraient sur un sol où le dernier rejeton de cette race illustre venait d'être immolé. Cet ouvrage, dit un Académicien, est écrit avec une simplicité et une précision dignes de César et de Tacite. On a encore de lui des Mémoires sur ses dernières campagnes, restés manuscrits. Le prince de Condé s'était formé au palais Bourbon une société de gens de lettres qui s'assemblaient et dînaient chez ce prince une fois par semaine. On citait parmi eux *Valmont de Bomare*, *Désormeaux*, *Latouraille*, *Saint-Alphonse*, *Grouvelle*, etc., etc., etc., tous membres de l'Académie de Dijon.

Le prince témoignait à Académie beaucoup d'*amitié*; et ce ne fut jamais en vain que cette compagnie recourut à sa protection. Il mourut le 13 mai 1818, et, comme du Guesclin, il fut inhumé dans le caveau des rois. L'Académie de Dijon, qui, en 1817 avait couronné l'éloge du duc d'Enghien, a proposé, pour sujet de prix à décerner en 1819, celui de son illustre aïeul, le Nestor des guerriers fidèles; la palme a été méritée par M. Foisset, de Bligny-sous-Beaune, à qui l'Académie a décerné une médaille d'or, à la séance du 22 avril 1819.

Nous aurions pu grossir ce volume de plus de quarante lettres inédites de Voltaire au président de Ruffey, d'un pareil nombre de lettres de J.-Bernard Michault (écrites pendant le temps qu'il travaillait au classement de la fameuse bibliothèque du duc de la Vallière), et qui sont toutes singulièrement intéressantes pour l'histoire littéraire; enfin, de la correspondance de plusieurs autres littérateurs ou savans: mais nous avons cru devoir borner ce premier volume aux seules lettres en

rapport avec l'Académie de Dijon, sauf à en publier un second, si celui que nous présentons aujourd'hui obtient les suffrages des gens de lettres et de ceux qui aiment à recueillir jusqu'aux plus petites particularités relatives aux personnages célèbres.

Ce volume a été tiré sur formats in-12 et in-8.°, afin qu'il pût se réunir aux diverses éditions des œuvres complètes de Buffon, Voltaire, Rousseau, etc., dont il peut être considéré comme une suite nécessaire. Par la concession qui nous en a été faite, ces lettres sont devenues en quelque sorte notre propriété, et nous pensons qu'aucun nouvel éditeur des œuvres de ces grands hommes ne se permettra de dépecer ce volume pour y prendre ce qui lui conviendrait; mais si cela arrivait, nous déclarons que nous poursuivrions cette infidélité, conformément aux lois, les éditeurs ne devant pas en être pour la dépense des frais d'impression et de gravures.

ADDITIONS.

Quelques gens de Lettres nous ayant fait l'observation qu'il serait bien plus intéressant de connaître par leurs écrits que par leurs noms les Académiciens qui ont couronné Rousseau, nous avons fait de nouvelles recherches, et nous croyons devoir les ajouter à ce Recueil.

Nous y avons joint aussi une série plus ample que celle que l'on connaissait jusqu'ici, des opuscules, mémoires et écrits de Jean-Bernard Michault, et du président Germain-Gilles Richard de Ruffey, desquels il est souvent parlé dans les Lettres que nous publions.

Le catalogue de leurs ouvrages prouvera plus en faveur de ces deux savans académiciens que tout ce que nous pourrions dire pour faire connaître l'étendue et la variété de leurs connaissances.

NOTICE sur les Académiciens de Dijon qui ont concouru à couronner J.-J. ROUSSEAU.

JACQUES VITTE, conseiller-doyen du parlement, en cette qualité président de l'Académie, mort à Dijon le 8 septembre 1769.

Nicolas-Marie DARLAY, né à Dijon le 13 août 1713, reçu conseiller au parlement le 16 mars 1736, en cette qualité l'un des quatre directeurs de l'Académie, ainsi que les trois suivans, mort à Dijon le 14 janvier 1789.

Nicolas GENREAU, reçu avocat-général au parlement le 17 février 1719.

Jean-Baptiste LANTIN de Damerey, conseiller au parlement, reçu à l'Académie le 9 août 1740, auteur d'un Commentaire sur *le Roman de la Rose*, 1737, in-12; de Discours sur *le Luxe*, — *les Sciences*, — *la Tolérance*; des Eloges de *Rabelais*, *Pouffier*, etc., etc., mort le 21 septembre 1756.

N..... DEREPAS, chanoine de Notre-Dame, reçu à l'Académie le 6 août 1740, auteur de Discours sur *la Bienséance*, — *les Maladies de l'Esprit*, — *la Critique*, — *le Plagiat*, — du

Discours intitulé : *Spécifique contre les chagrins de la Vie* ; — sur *la cause des Erreurs dans la recherche de la Vérité*; de l'Eloge de *Michault*, etc., etc., etc. Il mourut le 7 décembre 1757.

Bernard Léauté, doyen de la collégiale de Saint-Jean, né le 20 août 1688, reçu à l'Académie le 7 juin 1747, est auteur de Mémoires sur *l'Air*, — *le Vide*, — *la Philosophie de Newton*, — *la Religion*, — *l'honneur*, — *la Gloire*; de l'Eloge de *Lantin*, etc., etc.; mort le 21 novembre 1759.

N...... Liébault, vicaire de Saint-Nicolas de Dijon, reçu à l'Académie le 12 août 1740, auteur de Mémoires sur *la Grêle*, —*la Lumière*, —*les Comètes*, —*les Années climatériques*, etc., etc.; mort le 3 septembre 1763.

Pierre Raudot, docteur en médecine, né à Avallon, le 15 novembre 1712, auteur de Mémoires *sur les Epizooties*, 1745, in-8.°, traduits en italien, 1748; mort après 1784.

Nicolas Fournier, médecin, reçu à l'Académie le 14 août 1741, mort à Dijon le 14 février 1782, auteur de plus de cinquante Mémoires ou Dissertations sur divers sujets de Médecine.

Claude Gelot, procureur du roi au bureau des trésoriers de France, né à Pouilly le 1.er no-

vembre 1717, reçu à l'Académie le 9 janvier 1744; auteur de Mémoires sur *le Préjugé*, — sur *le Génie des Français*, — sur *la Raison*, — sur *l'Equilibre des Conditions*, — sur *la Chartre de la commune de Dijon*, — sur *celle de la Ville de Seurre*, — sur *l'Ordonnance militaire du duc Charles*, — sur *la Soyeuse*, — sur *les Guerres civiles de Religion*, — sur *les Moyens de faire fleurir les Arts*, — sur *les Péruviens et les Mexicains*, — sur *des Anneaux d'or trouvés près de Semur*, — *contre-Critique du Livre des Mœurs*, 1746, in-8.°, etc., etc.; mort le 10 janvier 1779.

Jean-Baptiste FROMAGEOT, avocat, né à Dijon le 10 septembre 1724, reçu à l'Académie le 10 janvier 1741, mort le 14 août 1753; auteur de Discours sur *la Politesse*, — sur *l'Usage du Temps*, — sur *les Sciences*, — sur *la Poésie lyrique*, — sur *l'Eloquence*, — sur *les Mathématiques*, — sur *l'Education de la Jeunesse*, — sur *la Science des Mœurs*, — sur *la Morale*, — sur *la Chute de l'Eloquence*, — des *Lois ecclésiastiques tirées des seuls Livres saints*, Paris, 1753, vol. in-8.°

N . . . . GUYOT, né à Dijon le . . . ., reçu à l'Académie le 9 juin 1747, auteur de Discours sur *le Bonheur*, — sur *le Pardon des Injures*, — sur *la Modestie*, — sur *les Avantages de*

l'Adversité, — de *l'Eloge de Ch. Févret*, etc.; il fut nommé en 1771 procureur-général du Conseil souverain de l'Ile de Corse.

Claude PERRET, né à Verdun en 1720; avocat, reçu à l'Académie le 9 juin 1747, auteur de Discours sur *les Préjugés*, — sur *la Politesse*, — sur *les Avantages et les Effets des Passions*, — sur *l'Accent bourguignon*, — sur *la parfaite Amitié*, — sur *la Servitude*; — d'une Discussion sur cette question : *Pourquoi les Dijonnais ont-ils l'esprit plus orné que dans les autres provinces de France?* — De l'Eloge de *Piron*, *Bullier*, *Fontette*; — des *Observations sur les Usages de Bresse*, 1769, in-4.°, etc., etc.
Il mourut à Dijon le 11 août 1788.

Denis CHAUSSIER, né au Val-Suzon le 20 juin 1709, chirurgien; auteur de plusieurs écrits sur diverses parties de son art, reçu à l'Académie le 12 août 1740, mort à Dijon en 1781.

N . . . . . MELOT, médecin, reçu à l'Académie le 12 août 1740, auteur de plusieurs écrits sur son art, mort en 1764.

Jean-Philibert MARET, né à Dijon le 8 novembre 1705, chirurgien; auteur de plusieurs écrits sur diverses parties de son art, reçu à l'Académie le 20 avril 1742, mort le 14 octobre 1780.

Denis BARBERET, médecin, né à Chaudenay

le 27 décembre 1714; reçu à l'Académie le 15 janvier 1747; auteur de plusieurs écrits sur *le Vin et la Culture de la Vigne*, sur *le Tonnerre et l'Electricité,* sur *les Epizooties*; de Mémoires couronnés par les Académies de Bordeaux, Besançon, Lyon, Rouen et Paris. Il fut appelé, en 1761, à Toulon, en qualité de médecin de la marine, où il mourut.

N...... de FRASANS cadet, né à Dijon, reçu à l'Académie le 9 janvier 1750, auteur de Discours sur *le Sentiment,* — sur *la Morale,* — sur *la Philosophie,* — sur *l'Indécence de la Raillerie,* — sur *l'Utilité des Mœurs dans les Etats,* — sur le *Génie des Siècles de Louis XIV et de Louis XV,* etc., etc., etc.; mort postérieurement à 1784.



Notice des Ouvrages de J.-Bern. Michault.

Indépendamment des ouvrages publiés par Jean-Bernard Michault, mentionnés page 79, les registres de l'Académie nous apprennent qu'il lut en séance, à diverses époques, les morceaux suivans :

8 février 1760. *Essai sur la Version des anciens Ouvrages français en style moderne.*

6 février 1761. *Langletiana, sur les Transmutations métalliques.*

10 avril. *Examen critique du Poëme latin de Charles-Alphonse Dufresnoy, sur la Peinture.*

12 mars 1762. *Dissertation sur les pluies extraordinaires.*

9 décembre 1763. *Recherches historiques sur quelques phénomènes observés en Bourgogne.*

23 décembre 1763. *Examen philosophique du Globe terrestre.*

26 juillet 1766. *Mémoire sur le Caractère tragique de Crébillon, sur sa Vie, sur la manière dont il travaillait, sur ses mœurs, sur les critiques qu'il a essuyées.*

7 juillet 1769. *Mémoire sur les Erreurs de*

quelques Médecins et le Charlatanisme des Empyriques, concernant l'inspection des urines.

14 juillet. Mémoire historique *sur Louis et Claude de Sacy.*

Mém. historique sur *Deschamps, auteur dramatique.*

21 juillet. FANERIANA, ou *Recueil des Ouvrages de M. de Fanière.*

Il avait publié dès 1734 des *Réflexions critiques sur l'Elégie*, in-8.°

En 1736, l'*Explication des Tombeaux des Ducs de Bourgogne à la Chartreuse de Dijon*, in-4.°.

Il a fourni plusieurs articles à la Biographie du père Niceron, tels que l'*Histoire de la Vie et des Ouvrages de Guillaume du Vair*, de *Robert Gagnin*, de *Nicolas Boïer*, d'*Alain Chartier*, de *Cornaro*, d'*Antoine Mizauld*; etc., etc. Il est auteur d'une Notice sur *P. Paillot*, Dijon, in-12; sur *Jean-Baptiste Fromageot*, 1769, in-8.°; d'*Extraits de divers auteurs sur l'Histoire de France*, in-4.°, manuscrits.

+●◇●+

Série des Ouvrages imprimés et manuscrits de M. le président de Ruffey.

OUVRAGES IMPRIMÉS.

1.° *Ode sur le Camp de la Saône, commandé par M. le Duc de Lévy.* Mercure, novembre 1727; Dijon 1727, in-4°.

2.° *Eloge funèbre de M. de la Monnoye, poëme héroïque latin, du père Oudin, mis en vers français;* Dijon, Defay, 1728, in-8.°, et à la suite des *Noëls bourguignons de M. de la Monnoye;* édition de 1738, in-12, et autres.

3.° *Antiochus, poëme héroïque tiré de l'Ecriture-Sainte.* Merc., juin 1729.

4.° *Ode sur la Naissance de Monseigneur le Dauphin.* Merc., octobre 1729; Dijon, Defay, 1729, in-4°.

5.° *La Beauté, ode.* Merc., juin 1730.

6.° *Stances sur la Fièvre.* Merc., mai 1731.

7.° *Epithalame de mademoiselle de la Briffe et de M. le comte de Morges.* Merc., août 1732.

8.° *Devises et Inscriptions de la Pompe funèbre de S. A. S. Monseigneur le Duc, faite à Dijon le 17 décembre 1740;* Dijon, Defay, 1741, in-4.°

9.° *Vers à M. de Buffon, sur la reproduction du Miroir d'Archimède.* Merc., mai 1747.

10.° *Réponse à la Lettre de l'abbé Leblanc sur la réception de M. le Comte de Clermont à l'Académie française*; Dijon, Defay, 1753, in-4°.

11.° *Vers à MM. de l'Académie de Nancy.* Merc., février 1755.

12.° *Vers à M. de Voltaire, sur la prise de Port-Mahon.* Merc., septembre 1756.

13.° *Epître à M. de Voltaire.* Merc., septembre 1757.

14.° *Essai historique sur les Académies.* Merc., juin 1763 et 1766.

15°. *La Vigne et le Laurier, fable allégorique adressée à S. A. S. monseigneur le prince de Condé.* Merc., novembre 1766; Mém. de l'Acad. de Dijon, 1769.

16.° *Discours sur la nécessité du Courage d'Esprit dans tous les états de la vie.* Merc., mai 1768.

17.° *Mémoire sur des bois fossiles trouvés près Lons-le-Saunier.* Mémoires de l'Acad. de Dijon, 1769.

18.° *Explication d'une petite Galère en bronze trouvée près de Chanceaux.* Mémoire de l'Académie de Dijon, 1769.

19.° *Mémoire sur des petites Statues de bronze trouvées près de Louhans*, ibid.

20.° *Essai historique sur le siège de Dijon par les Suisses, en* 1513, Mémoire de l'Acad. de Dijon, 1769.

OUVRAGES MANUSCRITS,

Mentionnés dans les registres de l'Académie.

1.° *Stances sur la Gloire, trad. en vers français, de l'allemand de Haller.* Mars 1759.

2.° *Epître familière, en vers, à M. le premier président de la Marche*, juillet 1759.

3.° *Observations d'Histoire naturelle sur la variété des couleurs des animaux domestiques*, juillet 1759.

4.° *Discours sur la Prévention*, janvier 1760.

5.° *Epître en vers sur l'Esprit*, février 1760.

6.° *Eloge du Cardinal Quirini, traduit de l'italien*, mars 1760.

7.° *Eloge du Pape Benoît XIV, trad. de l'italien*, mars 1760.

8.° *Traduction en vers français des 2.e et 6.e Elégies, livre 1.er de Tibulle, et de la 8.e Elégie, liv. 2.e de Properce*, août 1763.

9.° *Observations sur les Rinceaux formés par la glace sur les vitres*, janvier 1764.

10.° *Discours historique sur les Médailles*, novembre 1764.

11°. *Mémoire sur le goût de terroir qui se trouve dans certains Vins*, décembre 1764.

12.° *Dissertation où l'on examine la cause qui empêche la sonde de parvenir au fond d'une mer trop profonde*, février 1765.

13.° *Traduction en vers français de la* 1.re *Ode, livre* 1.er *d'Horace*, mars 1765.

14.° *Histoire lyrique des Eaux de Plombières, pour l'année* 1764, août 1765.

15.° *Réflexion sur la végétation spontanée de la Moutarde dans les terres nouvellement remuées*, janvier 1766.

16.° *Imitation en vers français de la* 12.e *Elégie, livre* 2.e *de Properce*, décembre 1766.

17°. *Observation sur une végétation glaciale qui s'est formée sur un tas de neige*, février 1767.

18°. *Vers contre les Gravures inutiles*, avril 1777.

19 ° *Vers sur la Statue de M. de Buffon*, avril 1777.

20.° M. de Vesvrotte, son fils, conserve deux volumes manuscrits des poésies de cet homme de lettres distingué, et deux autres volumes de ses traductions en vers français des Livres des Rois David et Salomon.

FIN.

TABLE

Des personnes nommées dans ces Lettres ou dans les notes à la suite.

E

F

G

H

J

L

Fin de la Table.

ERRATA.

Page 67, 6.e ligne de la note : Éloq., *lisez* Élog.

Page 102, 25.e ligne : 9 janvier 1726, *lisez* 9 janvier 1730.





